

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017



ANNEXES



SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - LES OUTILS D'INFORMATION	69
1.1. Le document d'information	69
1.2. L'affiche de la concertation	70
1.3. Le panneau d'exposition	71
1.4. Le site Internet	72
1.5. Le communiqué presse	73
ANNEXE 2 - LES DOCUMENTS DES RENCONTRES PUBLIQUES	75
2.1. Le diaporama des réunions publiques	75
2.2. Le compte-rendu de la rencontre de proximité du 14 septembre 2017	96
2.3. Le compte-rendu de l'atelier-balade du 21 septembre 2017	100
2.4. Le compte-rendu de la rencontre de proximité du 26 septembre 2017	137
2.5. Le compte-rendu de la réunion publique du 26 septembre 2017	140
2.6. Le compte-rendu de la réunion publique du 4 octobre 2017	147
ANNEXE 3 - LES CONTRIBUTIONS REÇUES	154
3.1. L'association des Usagers des Transports (AUT)/FNAUT Île-de-France	154
3.2. La ville de Saint-Denis	161
3.3. La Ville de L'Île-Saint-Denis	165
3.4. Le député Éric Coquerel, député de la 1 ^{re} circonscription de Seine-Saint-Denis	170
ANNEXE 4 - LA DÉLIBÉRATION D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS POUR L'APPROBATION DU DOSSIER D'OBJECTIFS ET DE CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES ET DES MODALITÉS DE CONCERTATION	173

Tous les avis écrits individuels ont été archivés et sont accessibles à la demande auprès d'Île-de-France Mobilités.

ANNEXE 1 - LES OUTILS D'INFORMATION

1.1. LE DOCUMENT D'INFORMATION

QUEL EST LE COÛT DE L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ?

Le coût des travaux de la mise en accessibilité de la gare est de 56 millions d'euros et est financé dans le cadre du Schéma Directeur d'accessibilité par la de-France Mobilités, la Région Île-de-France et SNCF. L'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de service est estimée, à ce stade du projet, à 9 millions d'euros.

DU 11 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2017 INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS

La concertation est un temps d'information et d'échange avec le public. Elle a pour objectif de recueillir les avis et les propositions de l'ensemble des parties intéressées pour enrichir le projet et intégrer au mieux les besoins et les attentes.

POUR VOUS INFORMER

- Le document d'information
- Le site internet : www.aménagement-gare-saint-denis.fr

POUR VOUS EXPRIMER

- Le dossier libre réponse joint à ce document, à compléter et à adresser dans l'annexe entre le 11 septembre et le 6 octobre 2017
- Le formulaire de dépôt d'avis sur le site internet du projet
- Les rendez-vous de la concertation

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

UNE GARE AU CŒUR D'UN TERRITOIRE EN MUTATION

La gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis est un pôle d'échanges multimodal qui accueille le million de voyageurs mensuels et accueille le nombre de voyageurs. Mais il constitue également un lieu de gare accessible à l'ensemble des usagers. Que vous habitiez à Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis ou que vous transitiez par la gare pour rejoindre votre destination, vous êtes concernés. Vous y rendez quotidiennement vos trajets et vous êtes concernés par la gare accessible à l'ensemble des usagers. C'est pourquoi la concertation vise à améliorer vos conditions de voyage et à faciliter les connexions entre les modes de transport et améliorer les services proposés en gare afin de faire ensemble un projet partagé.

Viviane Péresse
Présidente de la Région Île-de-France
Présidente de la de-France Mobilités

L'ESSENTIEL DU PROJET

Le développement urbain autour de la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis et l'évolution de l'offre de transport entraîneront une augmentation de la fréquentation de près de 70% à l'horizon 2030. Il devient donc essentiel de repenser l'aménagement et le fonctionnement de la gare pour améliorer les accès à l'est et à l'ouest, les échanges entre les modes de transport et les services en gare.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

S'INFORMER
SUR LES TRAVAUX QUI RENDRONT LA GARE ACCESSIBLE À TOUS

PARTICIPER
À LA RÉFLEXION SUR L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICES

LES CHIFFRES-CLÉS

5^e gare francilienne (hors gares parisiennes)
900 trains par jour traversent la gare
aujourd'hui **150 000** voyageurs par jour en 2030
+10% d'emplois
+70% d'habitants dans un rayon de 500 m

RENDRÉ LA GARE ACCESSIBLE À TOUS

En facilitant les déplacements et les circulations dans la gare par :

- la création d'un nouveau passage souterrain pour accéder aux voies depuis l'est et l'ouest avec des escaliers, des escaliers fixes et des escaliers mécaniques
- l'aménagement des espaces de rue de circulation de bâtiment voyageurs et la mise en pente douce de parvis Est
- l'amélioration du souterrain Sud existant
- le rehaussement des quais

SNCF est le maître d'ouvrage de ces travaux qui seront lancés mi-2018.

CONCERTATION

AMÉLIORER L'INTERMODALITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICES

de-France Mobilités, la Région Île-de-France et les financeurs organisent une phase de dialogue avec les voyageurs et les riverains de la gare mais aussi avec les acteurs associatifs et économiques pour recueillir tous les avis et enrichir cette étape.

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

COMMENT FACILITER L'INTERMODALITÉ À L'ÉCHELLE DU PÔLE ?

- la correspondance entre les modes de transport
- la faisabilité des chemements piétons (signalétique...)
- la position des terminus de bus
- la place accordée aux vélos
- l'information voyageurs intégrant les différents transports en commun

COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

- le tunnel de la rue du Port
- l'articulation des sorties Ouest de la gare avec les futurs bureaux de la Zac Sud Confluence
- les services et les commerces aux abords de la gare

UN QUARTIER DE GARE QUI ÉVOLUE

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis a inscrit dans son contrat de port développement urbain. À l'ouest, deux zones d'aménagement concerté sont en construction :

- la Zac «Altkorn-Confluence» a déjà vu l'ouverture et l'aménagement de plus de la moitié des 560 logements et 3200 m² de centre d'agencement et de bureaux, la création de diffusion d'ouvrages. Les travaux de construction et d'aménagement au second semestre 2016. Quartier en est le maître d'ouvrage.
- la Zac «Sud Confluence» a proximité immédiate de la gare, réserve au terme de sa réalisation en 2023, 650 logements neufs et 5000 m² de centre d'agencement et de bureaux. Ce projet prévoit plusieurs interfaces avec les sorties à l'ouest de la gare. La de-France Mobilités Développement en est le maître d'ouvrage.

À l'est de la gare, le quartier Brise Echelles évolue dans le cadre du Plan national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNAQAD) avec 470 logements neufs et une intervention sur les espaces et les équipements publics.

DÉPOSEZ UN AVIS DU 11 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2017

Vous pouvez donner votre avis sur l'intermodalité, l'aménagement urbain et les services aux abords de la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis. Toutes les contributions seront prises en compte dans le bilan de concertation final et rendu public par la de-France Mobilités à l'issue de la concertation.

Votre avis :

.....

.....

.....

Dans quelle commune habitez-vous ?

Saint-Denis

L'Île-Saint-Denis

Autre, précisez :

Pour recevoir de l'information sur le projet :

Nom :

Prénoms :

E-mail :

Renverrez le dossier sans affranchissement jusqu'au 6 octobre 2017.

Vous disposez d'un droit d'accès et de modification des données personnelles. Afin d'exercer ce droit, vous pouvez adresser un courrier postal à la de-France Mobilités, 29 bis-rue de Châteauneuf, 75009 Paris.

1.2. L’AFFICHE DE LA CONCERTATION

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L’ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

2 RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 26 septembre 2017, 18h30
Parvis Est de la gare

Mercredi 4 octobre 2017, 19h00
Mairie de L’Île-Saint-Denis

2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ
sur les deux parvis de la gare

Judi 14 septembre 2017
16h00 - 19h00

Mardi 26 septembre 2017
16h00 - 18h00

1 ATELIER-BALADE

Judi 21 septembre 2017
18h30 - 20h30
Inscription obligatoire sur le site internet

DONNEZ VOTRE AVIS
www.aménagement-gare-saint-denis.fr

1.3. LE PANNEAU D'EXPOSITION

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

S'INFORMER

SUR LES TRAVAUX QUI RENDRONT LA GARE ACCESSIBLE À TOUS

- 1 la création d'un nouveau passage souterrain pour accéder aux voies depuis l'est et l'ouest
- 2 l'aménagement des espaces du rez-de-chaussée du bâtiment voyageurs et la mise en pente douce du parvis Est
- 3 l'amélioration du souterrain Sud existant
- 4 le rehaussement des quais

Maîtrise d'ouvrage : **SNCF**
Travaux : mi-2018.



Le parvis Est de la gare est pensé autour pour une meilleure accessibilité.

PARTICIPER

À LA RÉFLEXION SUR L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICES

COMMENT FACILITER L'INTERMODALITÉ À L'ÉCHELLE DU PÔLE ?

- > la correspondance entre les modes de transport
- > la lisibilité des cheminements piétons (signalétique...)
- > la position des terminus de bus
- > la place accordée aux vélos
- > l'information voyageurs intégrant les différents transports en commun

COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABOARDS DE LA GARE ?

- > le tunnel de la rue du Port
- > Participation des sorties Ouest de la gare avec les futurs bureaux de la Zac Sud Confluence
- > les services et les commerces aux abords de la gare

Maîtrise d'ouvrage études : **îledeFrance**



LA GARE EN CHIFFRES

5^e gare francilienne
(hors gares parisiennes)

900 trains par jour
traversent la gare

aujourd'hui

90 000 voyageurs par jour

en 2030

150 000 voyageurs par jour

+10% d'emplois

+70% d'habitants dans un rayon de 500 m

www.aménagement-gare-saint-denis.fr







1.4. LE SITE INTERNET

Recherche...

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

La Gare | Le Projet | La Concertation | Médiathèque

Bonne participation à l'atelier-balade du 21 septembre 2017 !

La balade aux abords de la gare en compagnie de l'équipe projet et l'atelier qui a suivi ont réuni une trentaine de personnes motivées pour s'informer et donner leur avis sur le projet.

VOIR LE COMPTE-RENDU

Le projet

Actuellement desservie par de nombreux modes de transport, la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis est située au cœur d'un territoire en mutation avec plusieurs projets d'aménagement aux abords immédiats de la gare.

Avec 90 000 voyageurs par jour, elle est aujourd'hui la 5^e gare francilienne (hors gares parisiennes). A l'horizon 2030, la fréquentation de la gare va atteindre 150 000 voyageurs par jour, ce qui nécessite de repenser son aménagement et son fonctionnement.

Du 11 septembre au 6 octobre 2017, informez-vous sur le projet et donnez votre avis.

LIRE LES AVIS

Recherche...

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Le Projet | La Concertation | Médiathèque

LE DÉPLACEMENT DE LA STATION "GARE DE SAINT-DENIS" DU TRAM 1

PROJET PACT T1

Situation actuelle : en raison d'une forte affluence, les conditions d'accès et d'attente ne sont pas confortables et les échanges voyageurs s'avèrent compliqués.

Le projet : dans le cadre du Plan d'Actions Coordonnées du Tramway T1 (PACT T1), la station sera déplacée à l'ouest de la gare afin que les quais puissent être allongés et élargis. L'exploitation, le confort et l'accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite, seront améliorés.

Map showing Train (H, D), Tram 1, Tram 8, Canal Saint-Denis, and bus lines 254, 274, and 1.

1.5. LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE DEBUTE LE 11 SEPTEMBRE !

Île-de-France Mobilités, l'Etat, la Région Île-de-France, Plaine Commune et la ville de Saint-Denis donnent rendez-vous aux usagers de la gare, aux riverains, habitants, associations, etc. pour s'informer et s'exprimer lors de plusieurs temps forts.

COMMENT DONNER SON AVIS ?

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017
UNE RENCONTRE DE PROXIMITÉ de 16h à 19h sur les deux parvis de la gare

LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017
UN ATELIER-BALADE de 18h30 à 20h30
 avec un premier temps de **visite de la gare** et un second temps de **travail en atelier** à l'école maternelle Brise Échalas, 10 rue Saint-Clément, 93200 Saint-Denis
Inscription obligatoire sur le site internet www.amenagement-gare-saint-denis.fr

LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2017
UNE RENCONTRE DE PROXIMITÉ de 16h à 18h sur les deux parvis de la gare
UNE RÉUNION PUBLIQUE à 18h30 sur le parvis Est de la gare

LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2017
UNE RÉUNION PUBLIQUE à 19h à la mairie de L'Île-Saint-Denis
 1 rue Méchin, 93450 L'Île-Saint-Denis

D'AUTRES MOYENS SONT MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC :

- Déposer un avis sur le site internet du projet :

www.amenagement-gare-saint-denis.fr

- Compléter le coupon détachable joint au document d'information et l'adresser sans l'affranchir, entre le **11 septembre et le 6 octobre 2017**. Les documents d'information seront disponibles sur le site internet et en mairies de Saint-Denis et de L'Île-Saint-Denis.








AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

En savoir plus sur le projet

Le développement urbain autour de la gare Saint-Denis–L'Île-Saint-Denis et l'évolution de l'offre de transport entraîneront une augmentation de la fréquentation **de près de 70 % à l'horizon 2030**. Il devient essentiel de repenser l'aménagement et le fonctionnement de la gare pour en améliorer les accès à l'est et à l'ouest, les échanges entre les modes de transport et les services en gare.



Ce projet permettra d'abord de **rendre accessible et de désaturer la gare** avec des travaux qui débuteront mi-2018 dans la gare, puis d'aménager l'ensemble du site pour en **améliorer l'intermodalité et la qualité de services**.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

S'INFORMER

SUR LES TRAVAUX QUI RENDRONT LA GARE ACCESSIBLE À TOUS

PARTICIPER

À LA RÉFLEXION SUR L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICES

Toute l'information sur :

www.aménagement-gare-saint-denis.fr

Contacts Presse

Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info

Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info



ANNEXE 2 - LES DOCUMENTS DES RENCONTRES PUBLIQUES

2.1. LE DIAPORAMA DES RÉUNIONS PUBLIQUES

**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

**Présentation diffusée
en réunion publique**



**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**



PRÉSENTATION DE LA TRIBUNE

Île-de-France Mobilités – Direction des infrastructures

- > Gilles FOURT, Chef de la division Ferroviaire et Pôles
- > Emilie CHARRUAU, Chargée de projet
- > Anne DESCOS, Chargée de concertation

2

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LE DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

1- LE CONTEXTE

2- INFORMATION SUR LES TRAVAUX POUR RENDRE LA GARE
ACCESSIBLE À TOUS

3- LE PROJET EN CONCERTATION :
L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICES

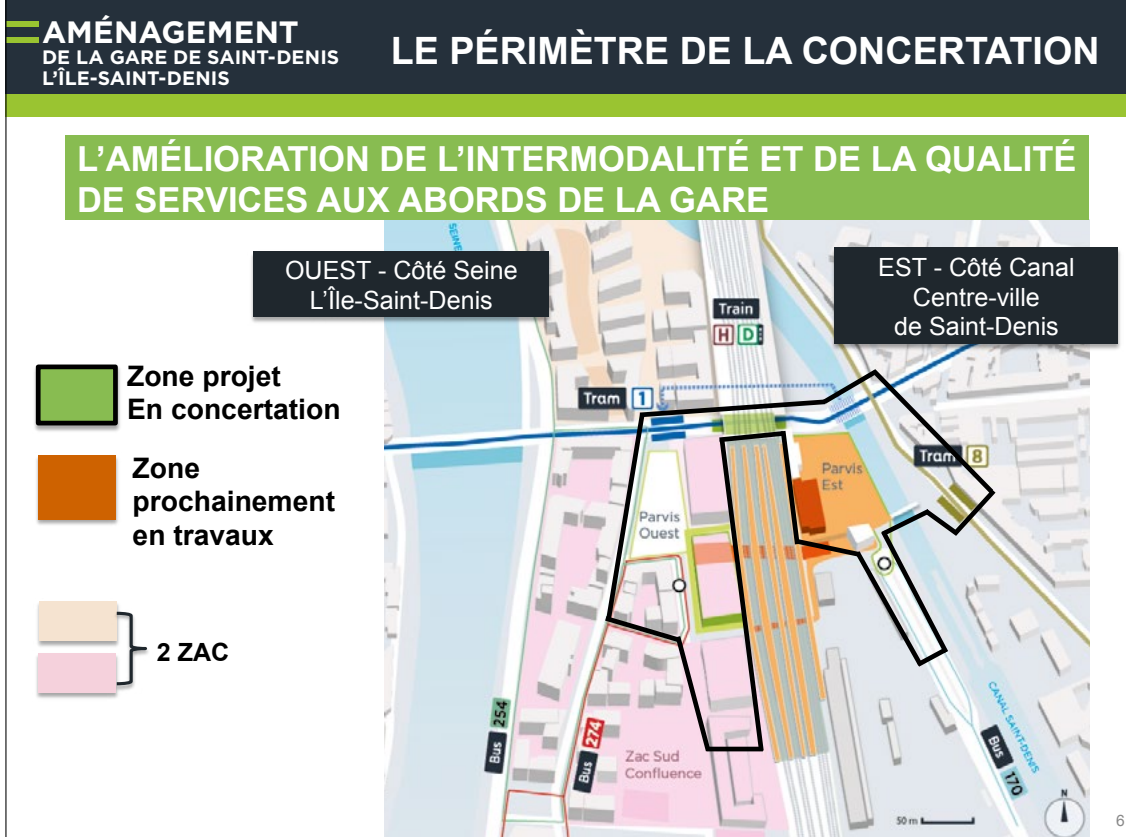
4- LA CONCERTATION

5- LE TEMPS D'ÉCHANGE

3

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

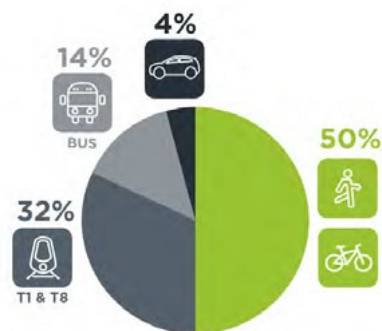
■ 1- LE CONTEXTE



AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

AUJOURD'HUI, UNE GARE TRÈS FRÉQUENTÉE

90 000
voyageurs par jour



Répartition des usagers de la gare par mode de transport (chiffres 2016)

7

AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

UNE GARE QUI SOUFFRE DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS



- > UNE CONGESTION DE LA GARE EN HEURES DE POINTE
- > UNE ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE INCOMPLÈTE

8

AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

**UNE GARE QUI SOUFFRE
DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS**



- > DES CHEMINEMENTS ET DES CORRESPONDANCES ENTRE LES MODES PEU LISIBLES
- > UN ACCÈS OUEST DE LA GARE PEU VISIBLE

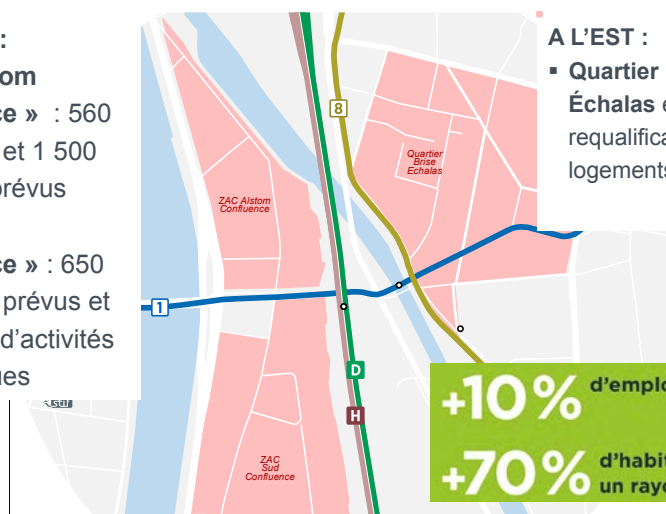
9

AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

DEMAIN, UN QUARTIER DE GARE QUI ÉVOLUE

A L'OUEST :

- Zac « Alstom Confluence » : 560 logements et 1 500 habitants prévus
- Zac « Sud Confluence » : 650 logements prévus et 55 000 m² d'activités économiques



A L'EST :

- Quartier Brise Échallas en cours de requalification : 471 logements prévus


10

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

DEMAIN, UN RÉSEAU DE TRANSPORTS QUI SE DÉVELOPPE ET S'AMÉLIORE

◦ **Développement du réseau :**

- Tram 11 Express**
Mise en service le 1^{er} juillet 2017
- Futur prolongement du Tram 8 au sud jusqu'à Paris**
- Futurs Métros (15,16, 17)**
du Grand Paris Express à Saint-Denis Pleyel



◦ **Amélioration du réseau :**

- Modernisation du Train - RER D**
- PACT T1**
Plan d'actions coordonnées pour la mise à niveau du Tram 1

11

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

UN PROJET CONNEXE : LE PACT T1 ET LE DÉPLACEMENT DE LA STATION GARE SAINT-DENIS

- Mise à niveau de la ligne en améliorant l'exploitation, l'accessibilité et le confort des voyageurs
- Maître d'ouvrage coordinateur : RATP

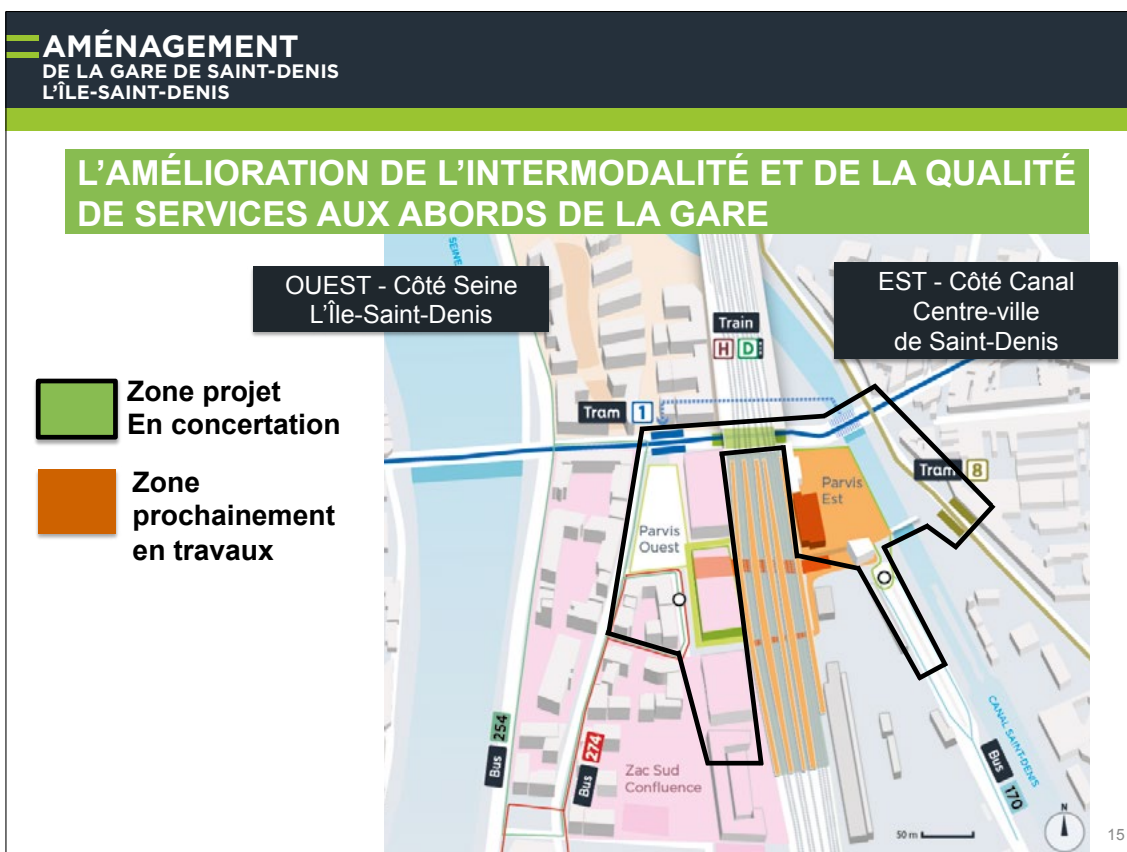
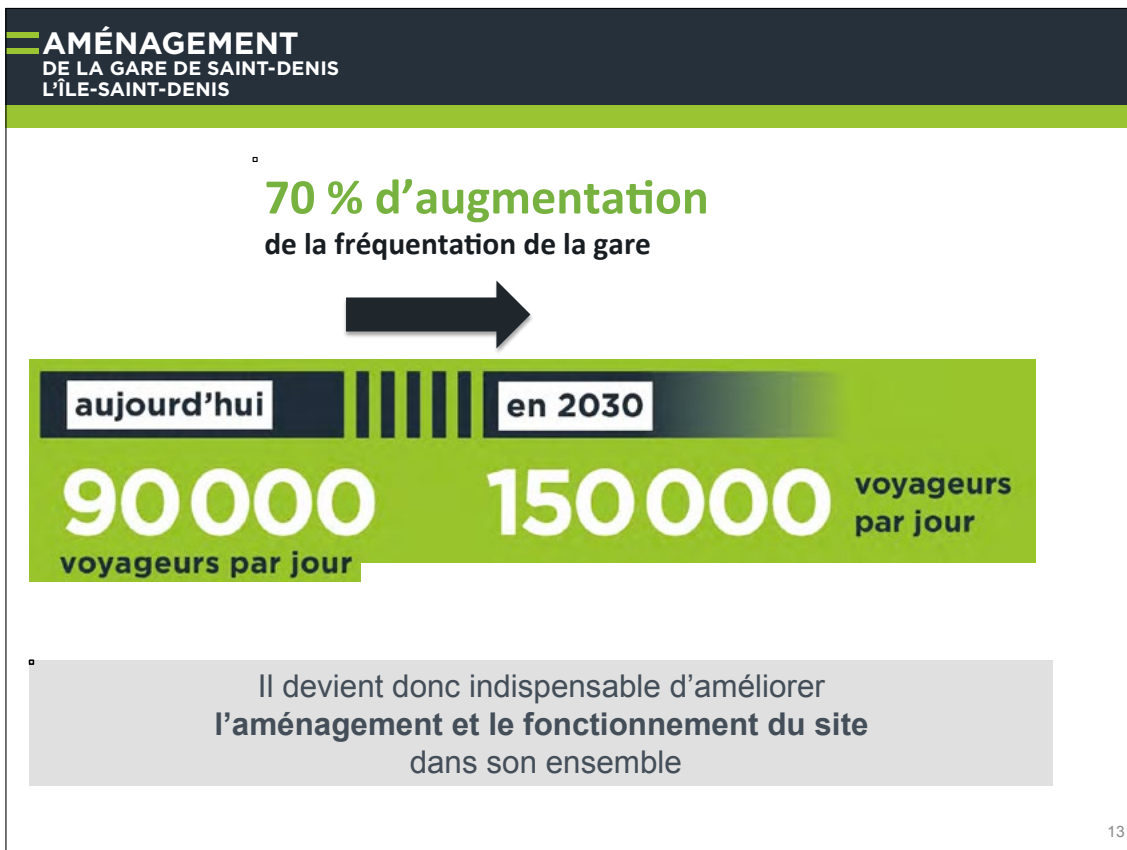


◦ **Station Gare de Saint-Denis :**

- Allongement et élargissement des quais
- Déplacement à l'ouest au niveau de la place des confluences

▪ **Une amélioration du confort, de la sécurité et de l'accessibilité de la station.**

12



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

■ 2- INFORMATION SUR LES TRAVAUX POUR RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS

15

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

> **Coût : 56 M€**

Maître d'ouvrage : 

Travaux financés dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité par :



16

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

Travaux : dès mi-2018, pendant environ 3 ans

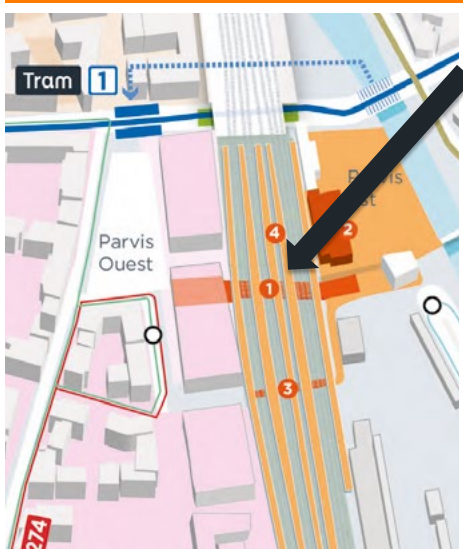
LES OBJECTIFS :

- Désaturer la gare
- Rendre la gare accessible à tous
- Créer un véritable accès aux quais depuis l'ouest



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE



1- Création d'un nouveau passage souterrain
Accès aux voies depuis l'est et l'ouest
(ascenseurs, escaliers fixes et mécaniques)



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

2- Aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment voyageurs et mise en pente douce du parvis Est




19

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

2- Aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment voyageurs et mise en pente douce du parvis Est




AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

3- Amélioration du souterrain Sud existant



21

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

INFORMATION : LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE

4- Réhaussement des quais



22

**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

**■ 3- LE PROJET EN
CONCERTATION :
L'AMÉLIORATION DE
L'INTERMODALITÉ ET DE LA
QUALITÉ DE SERVICES**

23

**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

**CONCERTATION SUR L'AMÉLIORATION DE
L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE**

> Coût : environ 9 M€ (estimation à ce stade du projet)

Maître d'ouvrage des études et de la concertation : **îledeFrance** 

Etudes et concertation financées par :

Les études sont menées en partenariat
avec les collectivités locales et les opérateurs de transports.

24

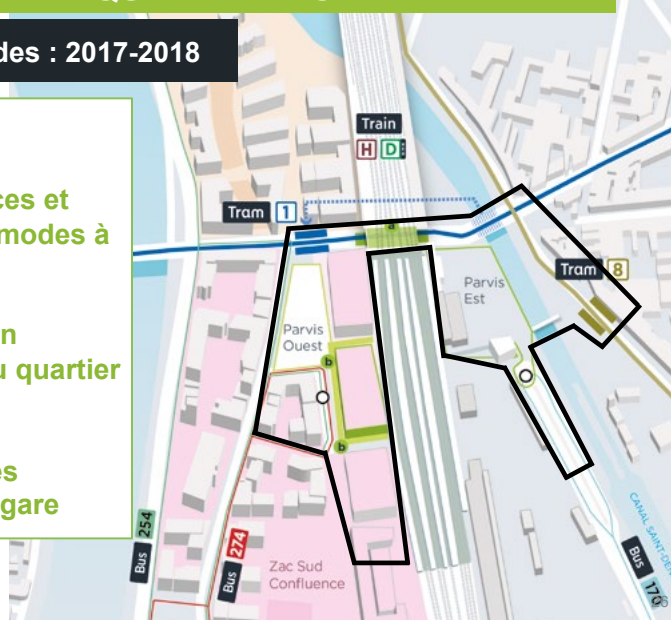
AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

CONCERTATION SUR L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Concertation et suite des études : 2017-2018

LES OBJECTIFS DU PROJET

- 1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes à l'est et à l'ouest
- 2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence
- 3- Renforcer les services et les commerces aux abords de la gare



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes de transport à l'est et à l'ouest

- > Correspondances entre les modes de transport.
- > Accès piétons et vélos.
- > Lisibilité des cheminements, de la signalétique et de l'information voyageurs.



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

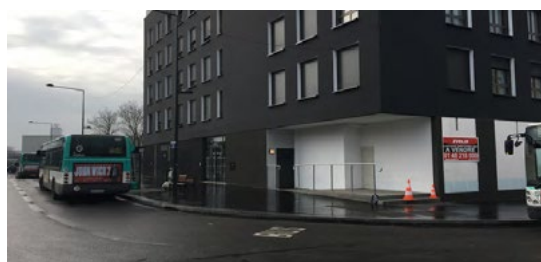
1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes de transport à l'est et à l'ouest

La position des terminus de bus

Aujourd'hui : 3 lignes de bus en terminus à proximité de la gare



Terminus actuel du bus 170



Terminus actuels de bus 254 et 274

IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : localiser des positions de terminus plus confortables et de locaux d'exploitation conformes.

27

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes de transport à l'est et à l'ouest

La place du vélo

Aujourd'hui : présence de quelques arceaux à l'est et à l'ouest et d'une consigne Véligo



Consigne Véligo – Côté Est



Arceaux de vélos – côté Est

IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : développer l'offre de stationnement de vélos sur les deux parvis de la gare.

28

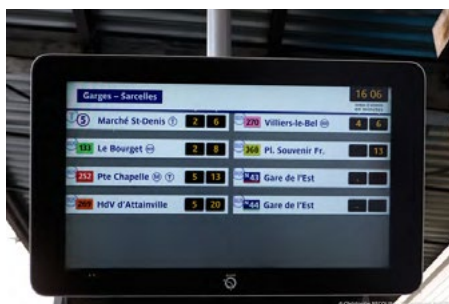
AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes de transport à l'est et à l'ouest

L'information voyageurs

Aujourd'hui : un écran d'information à l'intérieur du bâtiment voyageurs.



IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : proposer des écrans multimodaux à l'intérieur ou à l'extérieur.

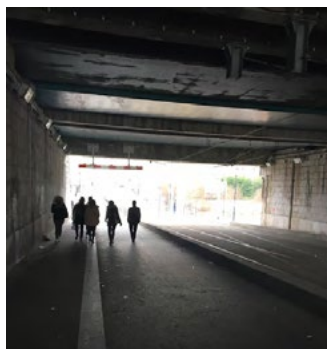
AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence

Le tunnel de la rue du Port

Aujourd'hui : un tunnel peu confortable



IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : améliorer l'éclairage, les matériaux, envisager une intervention artistique...

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence

Les accès à l'ouest de la gare

IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : intégrer le nouvel accès et le débouché du tunnel sud existant dans le projet de ZAC.

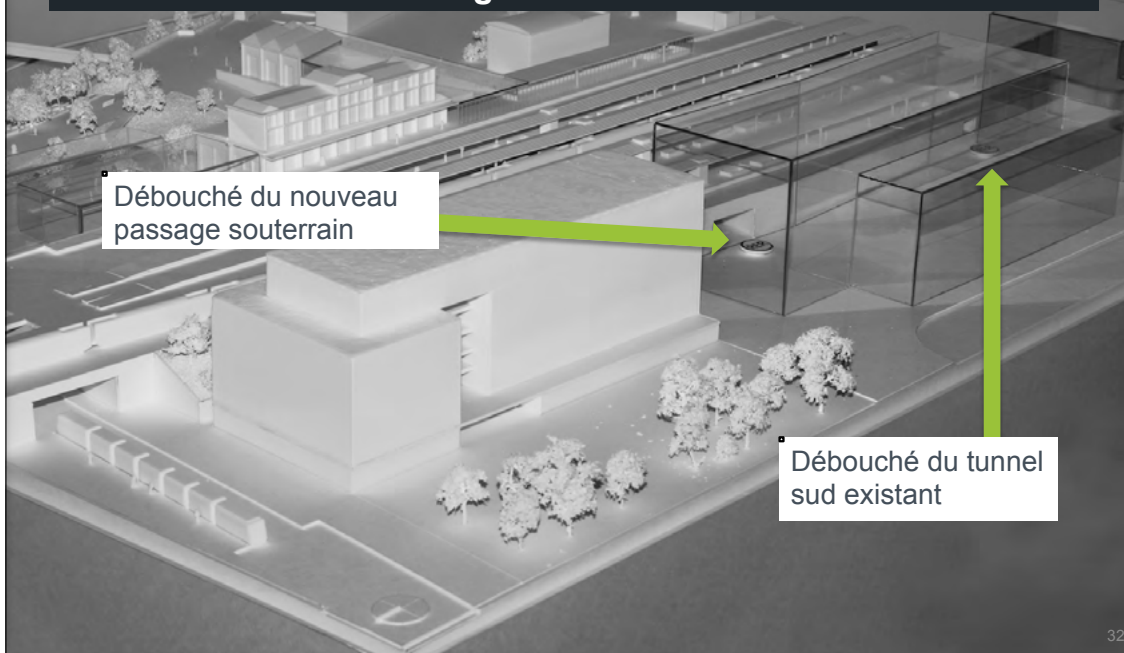


31

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

Les accès à l'ouest de la gare



32

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence

Les accès à l'ouest de la gare



La place des Confluences accueille le parvis Ouest de la gare.

33

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES SUJETS DE LA CONCERTATION

3- Renforcer les services et les commerces aux abords de la gare

Aujourd'hui : une offre de services et de commerces peu développée.



IDENTIFIER LES ATTENTES POUR LE PROJET : lister des besoins et les possibilités en matière de commerces et de services aux abords de la gare, aussi bien à l'est qu'à l'ouest.

34

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

CONCERTATION SUR L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE

RECUEIL DES AVIS DU PUBLIC POUR :

- 1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes à l'est et à l'ouest
- 2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence
- 3- Renforcer les services et les commerces aux abords de la gare

35

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

■ 4- LA CONCERTATION DU 11 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2017

36

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

S'INFORMER ET S'EXPRIMER



POUR VOUS INFORMER

- > Le **document d'information**
- > Le **site internet** :
www.aménagement-gare-saint-denis.fr



POUR VOUS EXPRIMER

- > Le **coupon libre réponse joint** à ce document, à compléter et à adresser sans l'affranchir **entre le 11 septembre et le 6 octobre 2017**
- > Le **formulaire de dépôt d'avis** sur le site internet du projet

www.aménagement-gare-saint-denis.fr

39

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

Le jeudi 14 septembre 2017

1 RENCONTRE DE PROXIMITÉ de 16h00 à 19h00 sur les deux parvis de la gare

Le jeudi 21 septembre 2017

1 ATELIER-BALADE de 18h30 à 20h30

Le mardi 26 septembre 2017

1 RENCONTRE DE PROXIMITÉ de 16h00 à 18h00 sur les deux parvis de la gare
1 RÉUNION PUBLIQUE à 18h30 sur le parvis Est de la gare

Le mercredi 4 octobre 2017

1 RÉUNION PUBLIQUE à 19h00 à la mairie de L'Île-Saint-Denis
1 rue Méchin, 93450 L'Île-Saint-Denis

40

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

■ 4- LE TEMPS D'ÉCHANGE

41

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE

VOS ATTENTES POUR :

1- Faciliter les correspondances et l'accès à la gare par tous les modes à l'est et à l'ouest

- > les correspondances entre les différents modes
- > Les accès piétons et la place du vélo
- > La signalétique et l'information voyageurs
- > Les terminus des bus...



2- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence

- > Le tunnel de la rue du Port
- > Les accès ouest...

3- Renforcer les services et les commerces aux abords de la gare

- > La Poste, réparation de vélos, presse...

42

2.2. LE COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ DU 14 SEPTEMBRE 2017

**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

**AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS – L'ÎLE-SAINT-DENIS
COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ DU 14 SEPTEMBRE 2017**

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES MODALITÉS DE LA RENCONTRE

Modalités de la rencontre :
Présence de l'équipe projet sur les parvis est et ouest de la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis le 14 septembre 2017 de 16h à 19h, les horaires ayant été recommandés par la SNCF car ils correspondent aux heures d'affluence à la gare.

Outils d'information remis au public : le document d'information A4 de 8 pages (le coupon a été rempli avec ou par un grand nombre de personnes rencontrées).

Matériel à disposition sur le stand principal : un barnum, deux kakémonos, les documents, une urne pour recueillir les avis, un tableau sur chevalet invitant le public à se faire prendre en photo Polaroid pour laisser une trace de son avis.

2- LE DÉROULE DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ EN GARE

L'ÉQUIPE PROJET

Elle était composée de :

- **La maîtrise d'ouvrage (Direction des infrastructures) – Île-de-France Mobilités**
 - Émilie Charruau, chargée de projet
 - Anne Descos, chargée de concertation
 - Sébastien Beschi, chargé de concertation
- **La Région Île-de-France (financeur)**
Claire Davoult, chargée de projet
- **L'AMO d'Île-de-France Mobilités en charge de l'organisation de la concertation**
Etat d'Esprit Stratis

1

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017



LE DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

L'affluence était fonction de l'arrivée des trains, des tramways T1 et T8 et des bus 170, 254 et 274. Quelques personnes attendaient leur train devant la gare, à proximité du stand.

Les publics se sont globalement montrés intéressés et demandeurs d'information sur l'aménagement de la gare ; de fait, ils en sont les usagers. Les individus s'approchaient souvent spontanément du stand.

La sortie ouest s'est révélée moins fréquentée et moins propice aux échanges que la sortie est.

La participation :

- Environ 400 exemplaires du document d'information ont été diffusés.
- 28 coupons-questionnaires ont été remplis : l'équipe a aidé environ un tiers des personnes pour le remplissage. 20 personnes ont accepté de se faire prendre en photo et d'indiquer le sujet-clé de leur avis.

Les témoignages recueillis serviront à alimenter le bilan de la concertation.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017



LE CONTENU DES ÉCHANGES

- Le sujet central reste celui de la présence de vendeurs illégaux, de l'insalubrité et de l'insécurité sur le parvis, même si la plupart des personnes interrogées indiquent comprendre que le projet ne pourra pas à lui seul résoudre le problème.
- Les travaux de mise en accessibilité et les sujets mis en concertation ont bien été compris par le public.
- La plupart des personnes rencontrées ont confirmé la nécessité d'aménager les parvis de la gare et quelques uns ont mentionné avoir déjà entendu parler du projet.
- Le sujet concernant les commerces et les services est très attendu par le public avec des propositions diverses : bureau de Poste, supermarché, cafétaria, kebab....
- L'amélioration de l'intermodalité et des correspondances a fait l'objet de peu de remarques, excepté la correspondance entre le tramway T1 et T8 suite au déplacement de la station du T1.

3

**AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS**

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

- L'ouverture de la gare à l'ouest a été accueillie favorablement.
- Le besoin de Vélib sur les parvis a été cité par plusieurs personnes.
- Quelques personnes se sont inquiétées de savoir si le dimensionnement de la gare dans le projet était suffisant au regard de l'augmentation de fréquentation annoncée.
- Quelques personnes ont montré leur satisfaction de voir prochainement réalisés les travaux de mise en accessibilité.
- Deux personnes ont demandé pourquoi l'horloge positionnée sur le parvis ne fonctionne pas.



2.3. LE COMPTE-RENDU DE L'ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

**AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS – L'ÎLE-SAINT-DENIS
COMPTE-RENDU DE LA BALADE-ATELIER DU 21.09.17**

1- LES PARTICIPANTS

La participation :

33 participants à l'atelier-balade.

Maître d'ouvrage - Île-de-France Mobilités en tribune:

- Gilles FOURT, Chef de la division Ferroviaire et Pôles
- Emilie CHARRUAU, chargée de projet
- Anne DESCOS, chargée de concertation

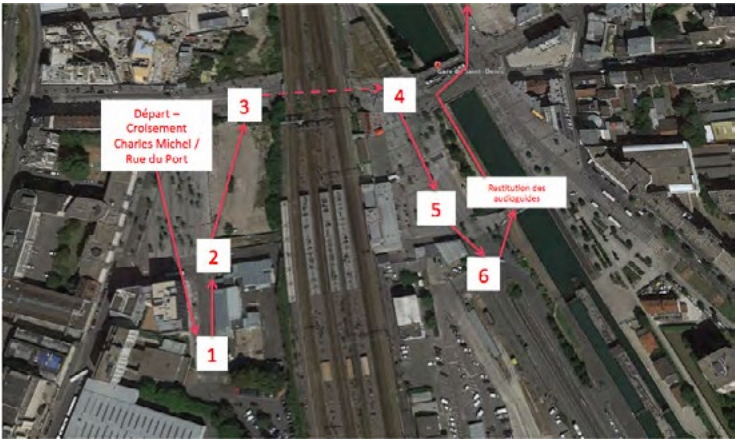
Animation de la réunion par Etat d'Esprit Stratis

2- LA BALADE AUX ABORDS DE LA GARE

Objectifs

- Découvrir sur le terrain les points-clés du projet d'aménagement
- Répondre aux éventuelles questions des participants

Parcours de la rencontre :



1

AMÉNAGEMENT

DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017







Le déroulement de la balade :

Départ - CROISEMENT CHARLES MICHELS / RUE DU PORT

Gilles FOURT remercie les participants pour leur présence et présente les modalités de la balade. L'objectif est d'observer in situ les aménagements actuels et futurs de la gare pour ce projet.

Arrêt 1 - PARVIS OUEST, PASSAGE PAR LA RUE COIGNET ET LE PARKING SNCF

Le premier arrêt de la visite a permis d'observer les éléments marquants suivants :

- **le lot C3 de la ZAC Sud Confluence.** Il englobera le parking SNCF. Actuellement, le projet urbain de Plaine Commune n'est pas connu mais le parking a vocation à disparaître. Les aménagements aux abords de ce parking datent de plus de 20 ans et ont vocation à évoluer en même temps que le passage souterrain sud existant. Malgré la suppression de la fonction de stationnement à terme, le projet de transport prévoit d'implanter des zones de dépose-minute à proximité.
- **Les deux arrêts des bus 254 et 274 et le local d'exploitation pour les conducteurs de la RATP.** Le premier enjeu est de questionner le positionnement des terminus de bus et le second enjeu vise à remplacer le local préfabriqué par un local d'exploitation confortable. L'emplacement n'est pas déterminé à ce stade.

2

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Arrêt 2 - PARVIS OUEST, ARRÊT DEVANT LA ZONE DE CHANTIER

Le second arrêt de la visite a permis d'observer les éléments marquants suivants :

- **La zone de chantier.** Elle accueillera prochainement les lots C1 et C2 de la ZAC Sud Confluence dont la programmation et la forme urbaine ne sont pas encore complètement définies (le permis de construire ayant été déposé pour le lot C1 étant désormais caduque).
- **Le débouché du nouveau passage souterrain** de 10 mètres de large. Il est inclus dans le programme de travaux du Schéma Directeur d'Accessibilité, sous maîtrise d'ouvrage SNCF. Le lot C2 servira de base travaux pour les travaux de mise en accessibilité de la gare. Ensuite, le débouché du souterrain devra s'intégrer dans le bâtiment du lot C2. Une coordination avec Plaine Commune et le projet de transport est en cours et sera à renforcer dans la suite des études afin de permettre une conception compatible entre ces deux projets.
- **L'état du parvis ouest.** L'enjeu est d'en faire un parvis de qualité avec la présence de services et de commerces adaptés à une gare de grande fréquentation.

Arrêt 3 - CÔTE OUEST, DEVANT LE TUNNEL DE LA RUE DU PORT

Le troisième arrêt de la visite a permis d'observer les éléments marquants suivants :

- **Le déplacement de l'arrêt du tramway T1 côté ouest du tunnel de la rue du Port.** Sa position actuelle, sur un pont au dessus du canal, empêche d'agrandir et d'élargir les quais. Les temps de parcours seront donc légèrement allongés pour les correspondances entre le tramway T1 et le tramway T8 ou le bus 170. Cependant, avec l'ouverture de la gare à l'ouest, la correspondance entre le tramway T1 et la gare ne sera pas altérée.
- **L'amélioration du tunnel de la rue du Port.** L'enjeu est d'en faire un lieu de qualité en y apportant de la lumière et en améliorant le confort de circulation.

Arrêt 5 - CÔTÉ EST, DEVANT LA PASSERELLE PIETONNE

Le cinquième arrêt de la visite a permis d'observer les éléments marquants suivants :

- **Le parvis Est.** Il sera mis en pente douce pour accéder de plain-pied au nouveau souterrain. L'enjeu du Schéma Directeur d'Accessibilité est de permettre à une personne à mobilité réduite d'accéder aux trains sans difficulté.
- **L'abri Véligo.** Il sera déplacé sur le parvis mais son emplacement futur n'est pas encore déterminé. Un deuxième abri vélos sécurisé est envisagé sur le parvis ouest de la gare.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Arrêt 6 - CÔTE EST, DEVANT LE TERMINUS DU BUS 170

Le sixième arrêt de la visite a permis d'observer les éléments marquants suivants :

- **L'arrêt provisoire du bus 170.** Il dépose les usagers sur un trottoir trop étroit et non adapté. Un travail est engagé pour créer un arrêt de bus pérenne, sécurisé et accessible pour les personnes à mobilité réduite. Les contraintes de ce chantier seront liées à la présence du canal et à la voirie souterraine.

A l'issue de cette présentation, les participants ont rejoint l'école Brise-Echalas pour l'atelier.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

3- L'ATELIER

Objectifs

- Recueillir les avis des participants
- Partager la réflexion

Modalités de l'atelier

- L'atelier s'est déroulé à l'école Brise-Échalas, 10 impasse Saint-Clément à Saint-Denis, pendant 2h30 environ.
- Les 24 participants contributeurs se sont répartis sur 6 tables (4 participants par table).
- Une présentation synthétique du projet a été réalisée par Île-de-France Mobilités.
- Puis, deux temps de travail ont été organisés :
 - 1^{er} temps : approche globale de la gare (5 minutes de travail)
 - 2^e temps : attentes sur les différentes thématiques du projet (20 minutes de travail)
- A l'issue de chaque séquence, une restitution du travail par chacune des 6 tables a été réalisée par un représentant de la table.

Matériel à disposition des participants (par table)

- Une carte du projet
- Une fiche de contribution
- Un corpus de photos
- Des stylos et feutres
- Des gommettes de couleur



5

AMÉNAGEMENT

DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Présentation du projet par Emilie Charruau, chargée de projet ; Île-de-France Mobilités

Emilie Charruau présente les principales caractéristiques du fonctionnement actuel de la gare et ses dysfonctionnements, les travaux de mise en accessibilité de la gare, puis le projet d'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de service soumis à concertation du 11 septembre au 6 octobre. Les objectifs de ce projet sont :

- Faciliter les correspondances à la gare par tous les modes à l'est et à l'ouest
- Améliorer le cadre urbain en cohérence avec l'évolution du quartier Confluence
- Renforcer les services et les commerces aux abords de la gare

Temps de travail n°1 – Approche globale de la gare

Les participants sont invités à choisir collectivement deux photos parmi une vingtaine, qui traduisent le mieux leur perception de l'aménagement et du fonctionnement de la gare aujourd'hui, et à expliquer leurs choix en quelques mots.

TABLE 1 :























Photos choisies	Explications sur le choix des photos
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La photo montre le danger que peut représenter la foule.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La photo est belle et présente différentes composantes de la gare (tram, train, ...). ▪ Cela évoque l'aspect « culture de rue » et une atmosphère apaisée. L'expérience de la gare n'est pas toujours douloureuse, même si elle s'avère parfois compliquée.

TABLE 2 :

Photos choisies	Explications sur le choix des photos
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Beaucoup de voyageurs n'osent plus traverser le parvis car les barbecues illégaux dégagent une fumée dérangeante. ▪ La gare est très sale à l'intérieur et sur le parvis. ▪ Des débris sont sur les voies.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La saturation de la gare, en particulier les tunnels et les rames du RER D.

6

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS		Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017						
<p>TABLE 3 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Photo choisie</th> <th>Explications sur le choix des photos</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel roulant vieillissant du tram T1. ▪ Le train H est mal conçu car il ne présente pas deux niveaux. Cela implique une capacité de transport insuffisante et une promiscuité entre voyageurs. ▪ Aspect urbain dégradé ▪ Absence d'extension du plateau ferroviaire permettant de résoudre l'engorgement actuel. </td> </tr> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration du trafic sur le tram T1 </td> </tr> </tbody> </table>			Photo choisie	Explications sur le choix des photos		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel roulant vieillissant du tram T1. ▪ Le train H est mal conçu car il ne présente pas deux niveaux. Cela implique une capacité de transport insuffisante et une promiscuité entre voyageurs. ▪ Aspect urbain dégradé ▪ Absence d'extension du plateau ferroviaire permettant de résoudre l'engorgement actuel. 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration du trafic sur le tram T1
Photo choisie	Explications sur le choix des photos							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel roulant vieillissant du tram T1. ▪ Le train H est mal conçu car il ne présente pas deux niveaux. Cela implique une capacité de transport insuffisante et une promiscuité entre voyageurs. ▪ Aspect urbain dégradé ▪ Absence d'extension du plateau ferroviaire permettant de résoudre l'engorgement actuel. 							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration du trafic sur le tram T1 							
<p>TABLE 4 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Photos choisies</th> <th>Explications sur le choix des photos</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de commerces en général à Saint-Denis est en particulier autour de la gare. </td> </tr> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nuisances liées aux brochettes sont réelles. La Ville envisage la présence quotidienne de la police municipale sur le parvis. </td> </tr> </tbody> </table>			Photos choisies	Explications sur le choix des photos		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de commerces en général à Saint-Denis est en particulier autour de la gare. 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nuisances liées aux brochettes sont réelles. La Ville envisage la présence quotidienne de la police municipale sur le parvis.
Photos choisies	Explications sur le choix des photos							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de commerces en général à Saint-Denis est en particulier autour de la gare. 							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nuisances liées aux brochettes sont réelles. La Ville envisage la présence quotidienne de la police municipale sur le parvis. 							
<p>TABLE 5 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Photos choisies</th> <th>Explications sur le choix des photos</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de services liés aux vélos sur la gare. ▪ Problèmes d'accessibilité aux quais, aux trains et au parking Véligo (quelques marches à monter). ▪ Circulation difficile autour de la gare due à un manque de pistes cyclables. </td> </tr> <tr> <td>  </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rallongement du temps de parcours en correspondance avec le tram T8 et le bus 170 lié au déplacement de la station de tram T1. ▪ Il conviendrait de conserver les deux arrêts du T1 ce qui répartirait mieux le flux de voyageurs. </td> </tr> </tbody> </table>			Photos choisies	Explications sur le choix des photos		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de services liés aux vélos sur la gare. ▪ Problèmes d'accessibilité aux quais, aux trains et au parking Véligo (quelques marches à monter). ▪ Circulation difficile autour de la gare due à un manque de pistes cyclables. 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rallongement du temps de parcours en correspondance avec le tram T8 et le bus 170 lié au déplacement de la station de tram T1. ▪ Il conviendrait de conserver les deux arrêts du T1 ce qui répartirait mieux le flux de voyageurs.
Photos choisies	Explications sur le choix des photos							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de services liés aux vélos sur la gare. ▪ Problèmes d'accessibilité aux quais, aux trains et au parking Véligo (quelques marches à monter). ▪ Circulation difficile autour de la gare due à un manque de pistes cyclables. 							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rallongement du temps de parcours en correspondance avec le tram T8 et le bus 170 lié au déplacement de la station de tram T1. ▪ Il conviendrait de conserver les deux arrêts du T1 ce qui répartirait mieux le flux de voyageurs. 							

AMÉNAGEMENT

DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 6 :

Photos choisies	Explications sur le choix des photos
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les barbecues sont une vraie nuisance (parasitage, occupation illégale, odeurs, toxicité). La police ne fait rien, car par ailleurs il manque 200 policiers à Saint-Denis.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gare de Saint-Denis est saturée. Tout ce qui relève de la fluidité est à revoir. ▪ Une personne à mobilité réduite ne peut pas prendre le train. Un tunnel est en cul de sac donc certains usagers se retrouvent coincés.

8

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Temps de travail n°2 – Expression des attentes sur les différentes thématiques du projet.

Les points de couleur mentionnés dans le compte-rendu renvoient aux documents annexés.

Les participants sont invités à noter leurs attentes sur les différentes thématiques du projet soumises à concertation. Ils ont la possibilité de localiser leurs remarques en plaçant des gommettes de couleurs sur la carte du projet mise à leur disposition. (cf. Annexe)

TABLE 1 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les échappements des eaux de pluie sont à améliorer, surtout si le projet comprend la mise en pente douce de l'esplanade.
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir le terminus des bus 254 et 274 au même endroit.
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placer des abris vélib' des deux côtés de la gare.
L'information voyageurs et la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les panneaux actuels sont difficiles à lire : trop d'informations écrites trop petit. Ils ne sont pas adaptés aux personnes qui voient mal. ▪ Prévoir des bandes de couleur au sol pour atteindre le Tram T1 et ajouter des panneaux piétons de signalisation qui indiquent également l'évaluation du temps de marche vers les stations avoisinantes. ▪ Prévoir des écrans multimodaux, notamment sur le parvis.
Autres remarques	Pas d'autre remarque.

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eclairage basse consommation ▪ Fresques, pour souligner la culture urbaine de Saint-Denis (à réaliser en lien avec le 6b ?) et permettre de réguler l'affichage sauvage ▪ Ajouter des poubelles pour assurer la propreté du lieu.
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Végétaliser vraiment car les quelques arbres actuels ne pousseront pas (manque de place pour l'enracinement).
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inquiétudes sur les commerces intérieurs et périphériques à la gare car il faudrait ne pas installer de franchises et préférer des commerces locaux. ▪ Conserver le guichet SNCF grandes lignes ▪ Prévoir des toilettes payantes à faible coût, ce qui permet d'embaucher du personnel. ▪ Renforcer la présence humaine pour aider les voyageurs, a minima pendant les heures de pointe.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Boîtes aux lettres

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 2 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marquage au sol permettant d'indiquer où se trouvent le tram, la gare ou les bus. S'inspirer du marquage fait entre les gares de Lille Flandres et Lille Europe (gommette rouge). ▪ Réduire le nombre de rues à traverser sur les parcours piétons.
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre les terminus des bus 254 et 274 du côté gare et non côté immeubles. Possibilité de déplacement de ces terminus sur le parvis Ouest (gommette bleue) ou mise en sens unique de la rue. ▪ Créer un véritable pôle bus constitué d'une salle d'attente pour les voyageurs, dans le lot C2 car les abribus sont souvent pleins en cas de pluie. Améliorer dans ce même bâtiment l'information en indiquant les prochains bus, métros et tramways.
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de deux stations Vélib' sur les deux parvis. (gommette verte) ▪ Au niveau des pistes cyclables, attention à la cohabitation entre les piétons et vélos. ▪ Véligo : supprimer les quelques marches d'escaliers qui empêchent de rouler jusqu'à l'abris.
L'information voyageurs et la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecrans multimodaux type IMAGE indiquant les horaires de départ des bus, trains et tramway (gommette jaune).
Autres remarques	Prévoir plus de lieux pour s'abriter en cas de pluie (notamment couverture des voies) car actuellement ce sont les souterrains qui servent de refuge. Ces derniers sont donc vite encombrés.

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eclairage comme sous l'A86 (ballons) (gommette orange)
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	Pas d'indications.
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de réparation de vélos ▪ Supermarché
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aire de covoiturage ou station autolib (gommette marron)

AMÉNAGEMENT

DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 3 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réouverture de l'ancien tunnel piéton de la rue du Port car celui-ci a été simplement muré et existe encore en intégralité pour élargir la liaison entre les tramways T1 et T8. (gommette orange) ▪ Maintenir le tunnel Nord de la gare et le rendre traversant.
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupement des lignes de bus à l'ouest si le tunnel de la place Jean Poulmarch est construit. ▪ Démolir le mur de la SNCF ou s'arrête le bus 170 et créer un nouveau cheminement pour accéder plus simplement à la gare (gommette rouge) ▪ Créer une nouvelle ligne de tramway de Paris à Franconville (gommette verte)
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de deux abris Véligo sur les deux parvis (gommette marron) ▪ Sécuriser la traversée à vélo du parvis et en direction de l'Île-Saint-Denis.
L'information voyageurs et la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la maintenance des écrans (gommette jaune) ▪ Créer des écrans multimodaux sur les stations de tramway et bus et dans la gare. Cela permet par exemple aux habitants de l'Île-Saint-Denis de savoir s'ils doivent finir leur trajet à pieds ou en tramway (gommette bleue)
Autres remarques	Pas d'autre remarque

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rouvrir le tunnel piéton de la rue du Port
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habiller les murs des tunnels
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Boulangeries et épicerie de qualité ▪ Kiosques à journaux ▪ Toilettes gratuites ▪ Stations Vélib' de chaque côté
Autres remarques	Pas d'autre remarque

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 4 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> Libérer l'espace public
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> Inverser le sens de circulation pour les bus 254 et 274 ce qui permettrait de placer l'arrêt du côté de la gare. Les piétons n'auraient plus à traverser la rue ce qui est dangereux car ils le font souvent en courant.
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> Agrandir l'espace Véligo et en placer un deuxième à l'ouest.
L'information voyageurs et la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des panneaux d'affichage extérieurs multimodaux. Affichage lisible du premier train au départ vers Paris.
Autres remarques	Pas d'autre remarque

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'éclairage, le traitement acoustique. Prévoir le nettoyage des fientes de pigeons.
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	Pas d'indication
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> Commerces (hors PMU) Supérette type Monop' dans le bâtiment de l'ancienne antenne de Police. WC
Autres remarques	Engazonner le tramway ne semble pas être une bonne idée car ces gazons sont mal entretenus et ne tiennent pas dans la durée.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 5 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant de faciliter les correspondances entre les modes de transport, il faut ne pas les dégrader, en particulier entre les tramways T1 et T8 et le bus 170. A cet effet, il convient de conserver la station actuelle du T1 en plus de la construction de la nouvelle station du parvis ouest. Cette correspondance deviendra capitale lorsque le tram T8 aura été prolongé jusqu'à Rosa Parks à Paris (gommette marron).
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attention à l'accessibilité PMR ▪ Améliorer la connexion entre les terminus des bus avec un nouveau passage souterrain.
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la circulation autour et sous le tunnel en facilitant l'accès aux parkings à vélos, aux quais, aux trains. ▪ Prévoir un atelier vélo associatif / de location ou vente de vélos recyclés.
L'information voyageurs et la signalétique	Pas d'indication
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajoute des poubelles autour de la gare. ▪ Limiter l'extension urbaine à l'ouest dans l'optique d'une extension de la gare vers l'ouest (5^e voie).

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	Pas d'indication
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	Pas d'indication
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supérette type Franprix ▪ Boulanger ▪ Boîte aux lettres ▪ Toilettes, gratuites ou non
Autres remarques	Prévoir de la verdure en particulier en engazonnant les lignes de tramway (gommette verte).

AMÉNAGEMENT

DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 6 :

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Les cheminements piétons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cheminements à élargir
Les terminus des bus 170, 254 et 274	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Terminus du 170 à revoir car il lui manque un quai surélevé. ▪ Déplacer l'arrivée du 254 au plus près de l'accès de la gare.
Les vélos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des abris sécurisés Véligo des deux côtés de la gare.
L'information voyageurs et la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des écrans qui fonctionnent avec les temps d'attente des correspondances et les quais d'arrivée. A l'heure actuelle, des trains sont à quai alors qu'ils ne sont pas annoncés à l'écran, ce qui provoque des bousculades entre les quais.
Autres remarques	Pas d'autre remarque.

COMMENT AMELIORER L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?

Le tunnel de la rue du Port	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elargir les trottoirs. ▪ Améliorer l'éclairage et mettre du carrelage dans des couleurs claires. ▪ Prévoir des barrières de sécurité le long du tramway car des accidents peuvent survenir lorsqu'il y a foule.
Les accès côtés ouest (intégration dans la ZAC...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir cet accès uniquement pour les usagers et suffisamment large pour éviter l'engorgement. ▪ Maintenir et rendre traversant vers l'Ouest le souterrain SNCF Nord de la gare.
Les services et les commerces côté ouest et côté est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presse ▪ Point chaud ouvert à l'heure du premier train ▪ Conciergerie ▪ Brasserie
Autres remarques	Pas d'autre remarque.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

REponses APportées PAR DE GILLES FOURT, ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES

Gilles Fourt remercie les participants pour la richesse de leurs contributions. Il note que plusieurs points font consensus et sont récurrents parmi les tables :

- L'amélioration de l'information voyageurs qui doit être plus lisible et plus fiable. Île-de-France Mobilités engagera un travail sur la signalétique horizontale et verticale.
- Île-de-France Mobilités envisage l'installation des abris Véligo des deux côtés de la gare comme cela a été évoqué dans les contributions.
- Il semble aujourd'hui indispensable d'installer des sanitaires. La question de la gratuité reste un point à trancher.
- La proposition relative à la réouverture du tunnel piétons pourrait être intéressante mais les avantages et les inconvénients d'une telle solution doivent être analysés plus finement.
- Un consensus apparaît sur la nécessité de déplacer les terminus de bus 254 et 274 de l'autre côté de la rue Coignet. Cela implique de modifier le plan de circulation du quartier et de travailler avec les collectivités concernées.

D'autres points appellent plusieurs commentaires de Gilles Fourt :

- Les aires de covoiturage ne sont pas prévues dans le projet car la fonction de stationnement et donc les parkings ne sont pas préconisés par Île-de-France Mobilités à proximité d'une gare de proche couronne. En revanche, des dépose-minute seront prévus de chaque côté de la gare.

En ce qui concerne le manque de végétalisation des abords de la gare, il s'agit d'un parti-pris de la collectivité qui a opté pour une place minérale.

Les salles d'attentes pour les usagers du bus semblent une idée intéressante mais il convient de ne pas les laisser devenir des refuges.

D'autres questions sont directement posées à la maîtrise d'ouvrage :

- Un participant demande si les deux tunnels existants situés au nord de la gare ont vocation à disparaître.

Gilles FOURT fait savoir qu'ils seront rendus inutilisables pour les voyageurs mais maintenus pour un usage technique ou pour assurer des évacuations en cas d'incident.

- Une participante demande quelles seront les suites de la concertation.

Gilles FOURT répond que cette concertation a démarré le 11 septembre et se poursuit jusqu'au 6 octobre. Le bilan de la concertation sera approuvé par le conseil d'Île-de-France

15

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Mobilités au mois de décembre prochain. Ce bilan est public et présente clairement les enseignements de la concertation retenue pour la suite des études dites de schéma de principe. Le schéma de principe sera finalisé en 2018.

16

<p>AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS</p>	<p>Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017</p>
<p>Table 1</p>	

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 1

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISENT LE MIEUX VOTRE RESENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOURD'HUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° 6

Affluence
Danger

PHOTO N° 4

Culture urbaine / apaisée
la photo est belle

2- EXPRESSSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

<p>Les cheminements piétons</p>	<p>Echappement des eaux de pluie à améliorer (surtout ds l'optique d'1 2 esplanade en pente)</p>
---------------------------------	--

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<p>Maintenir le terminus 254 et 274 au même endroit !</p>
<p>Les vélos</p>	<p>Bornes vélos des 2 côtés.</p>
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	<p>Panneau affichage général * Difficulté à lire actuellement : trop d'infos, trop petit Prévoir bandes de couleurs au sol pr atteindre T2, RER etc. S'inspirer des panneaux pr piétons près cet arrêt (direction + évaluation du kpi) => Ecrans multimediaux : très bonne idée</p>
<p>Autres remarques :</p>	
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?</p>	
<p>Vos suggestions sur :</p>	
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	<p>Eclairage (basse-consommation) + Fraisque * Propreté ! Insomnisation</p>
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	<p>Végétalisation soignée</p>
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>Inquiétude sur le commerce intérieurs et périphérique. l'engorgement (risques de franchise & concurrence). Service = coin tablettes multiples avec personnel. Présence humaine (aide aux voyageurs) renforcée aux heures de pointe (a minima) Boîtes à lettres</p>
<p>Autres remarques :</p>	

<p>AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS</p>	<p>Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017</p>
<p>Table 2</p>	

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 2

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISENT LE MIEUX VOTRE RESENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOURD'HUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° B.B 4 Brochettes -
Ventes illégales à Gare Fris salé. (Nauv), Intérieur et Nauv)
Définitif sur les voies.

PHOTO N° REN B bande -
Tunnel bande -

2- EXPRESSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

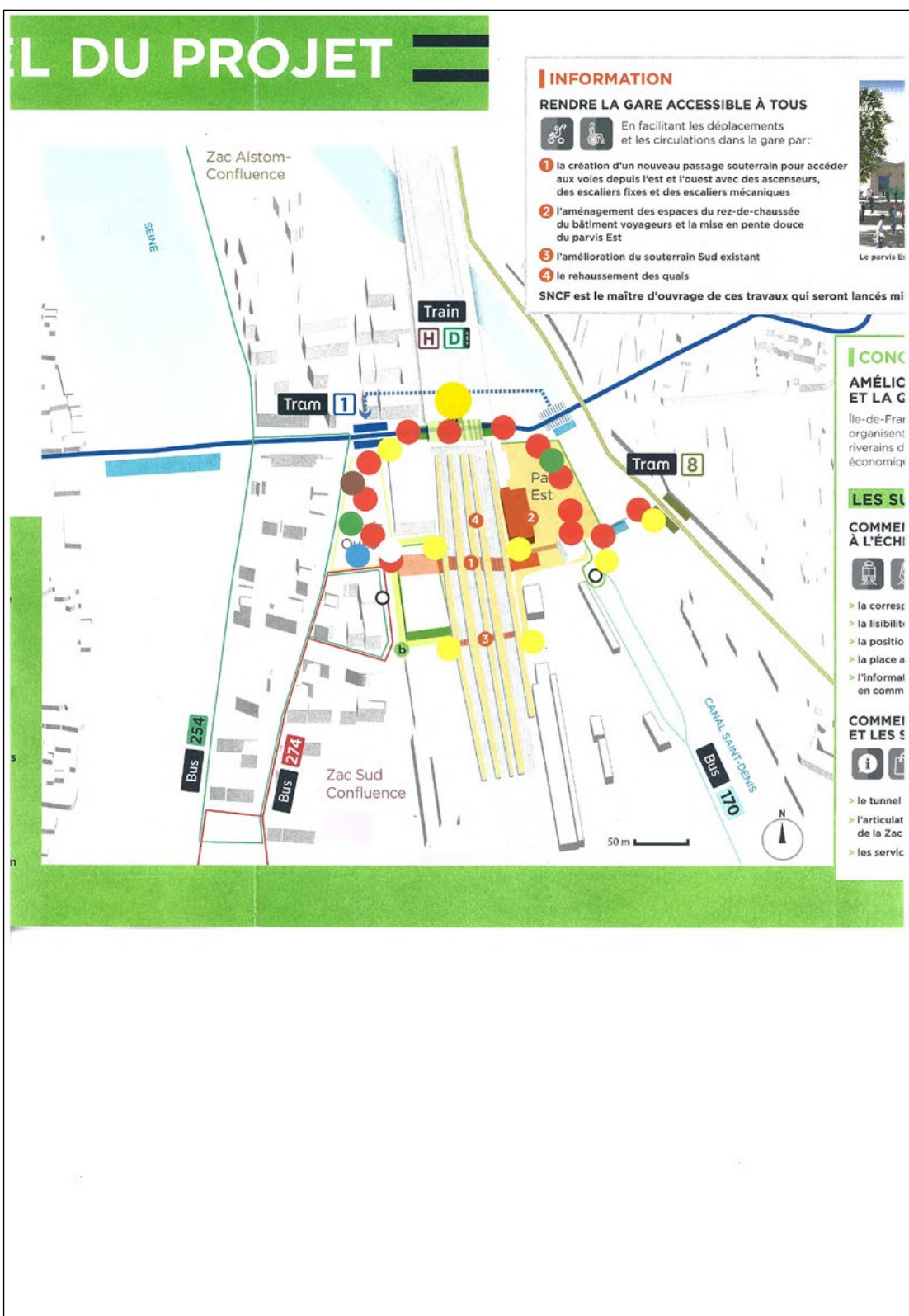
POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

<p>● Les cheminements piétons</p>	<p>Informations voyageurs - Exercice TV Cheminement piétons - Panneaux, marquage au sol - Pas de rue à traverser -</p>
-----------------------------------	--

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<p>● Négligence des terminus bus sur le parvis ouest - Placer les terminus côté Ouest au lieu du côté immeubles. Création d'un pôle Bus - Salle d'attente voyageurs.</p>
<p>Les vélos</p>	<p>● Création des Stations Vélib 2. Sur les 2 parvis - + piste cyclable Réparateur de vélos</p>
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	<p>● Infos horaires de part (Bus, Tram, Train) (écrans multimodaux type IMAGE)</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p>Amélioration de la protection à la pluie sur les quais de la gare car aujourd'hui ce sont les sous terrains qui servent de salle d'attente</p>
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ? Vos suggestions sur :</p>	
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	<p>● Eclairage comme sous l'ASG. Piscination Faïence.</p>
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>Réparateur vélos, Monop, Carrefour etc...</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p>● Autolib? Aire de covoiturage.</p>



AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Table 3

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 3

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISENT LE MIEUX VOTRE RESSENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOURD'HUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° 4 Matériel roulant T1 (obsolete ?) vieillissant, H mal conçu (sans impériale : promiscuité, capacité de transport insuffisante), aspect urbain dégradé (graffitis), absence d'extension du plateau ferroviaire permettant de résoudre l'engorgement actuel.


PHOTO N° 16 Concentration de trafic sur le T1 par l'absence de décentralisation.

2- EXPRESSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

Les cheminements piétons	 réouverture de tunnel piéton de la rue de port pour un tunnel Nord de la gare. Pas de déjà mais n'est pas brossé
--------------------------	--

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ si le tunnel de la place Jean Rodière est construit on pourrait regrouper les bus à l'ouest. ● démolir le mur de la SNCF où s'arrête le 170 et créer un nouveau cheminement ● Substituer les autobus par le tram = Révision des réseaux ferrés ● Créer une nouvelle de hautway Paris → Frescoville. 	<p>de surface!</p>
<p>Les vélos</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des vélos des deux côtés ⊕ Sécuriser la traversée du parvis et de l'île vers deux des la continuité. 	
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer la maintenance des écrans ● Créer des écrans multimédias sur les stations de hautway et dans la gare, et les arrêts des bus 	
<p>Autres remarques :</p>	<p>Refonte du réseau BUS dans la Métropole sans attendre le GPE. Définition " " TRAM FER " " en réalisant " " .</p>	
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?</p>		
<p>Vos suggestions sur :</p>		
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Réouvrir le tunnel piéton de la rue du Port ⊕ habiller les murs des tunnels ● Y faire venir le T5 remis en FER (exemple de CAEN!) avec terminus sur le Parvis Ouest, en attendant plus loin ? 	
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	<p>Rendre le tunnel Nord traversant par entier des lagere depuis la rue du port.</p>	
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>Boulangeries et épicerie de qualité d'usage à proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ des toilettes GARANTIES complètes ⊕ une Station Vélib de part et d'autre de la gare. 	
<p>Autres remarques :</p>	<p>- suppression du souterrain - passage du canal pour faire 1 T1 bis vers PARIS (Porte de La Chapelle, Col, place et rue) - République (Bastille) - lignes de barrière à redéfinir.</p> <p>- jonction à étudier et réaliser entre T1 [5 min FER] et T8 en autre dirigé vers PARIS</p>	



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS	Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017
<h1>Table 4</h1>	

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 4

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISENT LE MIEUX VOTRE RESENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOURD'HUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° 18 Commerces : du manque

PHOTO N° 16 Guillodes & Tram
mises au & saturation

2- EXPRESSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

	<i>libérer l'espace public -</i>
Les cheminements piétons	

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<p>inverser sens pour 254-274 afin d'éviter d'avoir à traverser la rue</p>
<p>Les vélos</p>	<p>+ grand parking vélos x 2 ..</p>
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	<p>Panneaux affichage ext - - écran Multinosa Affichage du train au départ vers Paris très lisible</p>
<p>Autres remarques :</p>	
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ? Vos suggestions sur :</p>	
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	<p>éclairage - [nettoyage - (personnifié)!! projet !!</p>
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	<p>Point Relais - <u>NO</u> PMU - WCttt.</p>
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>↓ supermarché rue du port une superette dans le Bâtiment ancienne Antenne de Radio sur Paris est.</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p>engorgement ? -</p>

AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

Table 5

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 5

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISSENT LE MIEUX VOTRE RESSENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOUR'DHUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° 7 - Marque de service velo sur la gare d'accessibilité aux quais ^{et aux trains} et aux parkings sécurisés et circulation autour de la gare (piste cyclable).

PHOTO N° 4 - Conserver l'horail actuel du tram T1 en plus du nouvel arrêt ouest pour conserver une bonne correspondance ~~actuelle~~ avec le tram T8 et le bus 170.

2- EXPRESSSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

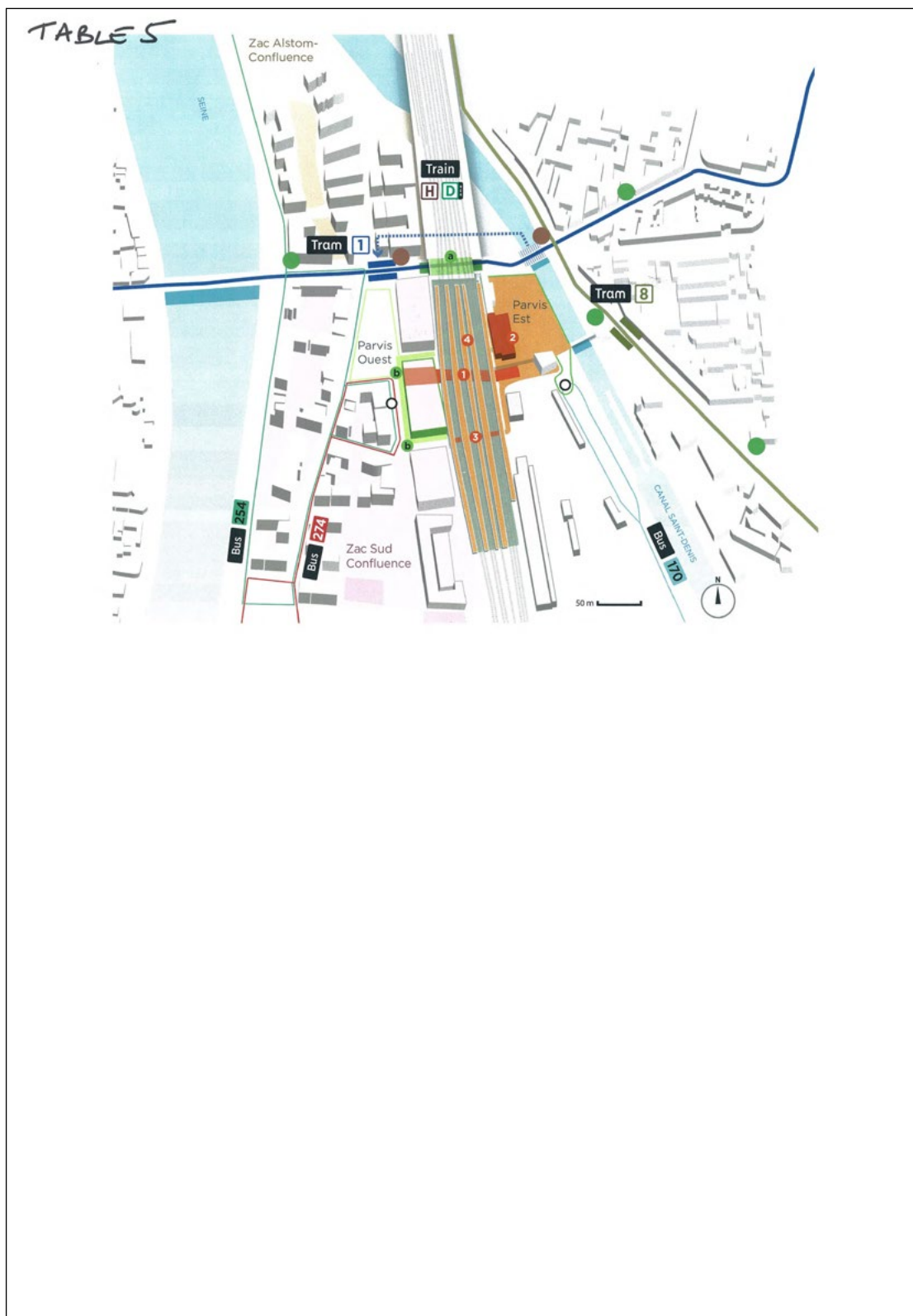
POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ILE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

<p>Les cheminements piétons</p>	<p>● Avant de faciliter les correspondances entre les différents modes de transport, il ne faut pas les désigner, en particulier entre les trams T1 et T8, et le bus 170. A cet effet, il convient de <u>conserver la gare actuelle du T1</u>, au plan de la construction de la nouvelle <u>gare</u> station en <u>prolongement</u> vers l'ouest. Cette correspondance deviendra capitale lorsque le tram T8 aura été prolongé à Paris Rive Parisis (PARIS).</p>
---------------------------------	--

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<p>Bonne connexion entre le bus 170, côté est et les bus 170 et 254 côté ouest, g.r. 254 ou au moins par le souterrain! Attention à l'accessibilité pour les P.M.R.</p>
<p>Les vélos</p>	<p>à améliorer = circulation autour et sous le tunnel - accès aux parkings gratuits + grand. accès aux quais, aux trains, ajouter un atelier vélos associatif, de la location / vente de vélos recyclés (pas VLIB) -</p>
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	
<p>Autres remarques :</p>	<p>Suffisamment de poubelles ? Garçon Conserver la possibilité d'une extension limitée de la gare côté ouest.</p>
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?</p>	
<p>Vos suggestions sur :</p>	
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>A améliorer... Séparé type F&M PRIX ? Boulanger ? etc... Toilettes publiques gratuites. Bâtiments ?</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p>Possibilité d'engager les tram T1 et T8 ? comme à Villeneuve-la-Garenne Un peu de verdure serait la bienvenue (parcs, fleurs...)</p>



<p>AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS</p>	<p>Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017</p>
<p>Table 6</p>	

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

TABLE 6

ATELIER-BALADE DU 21 SEPTEMBRE 2017 FICHE DE CONTRIBUTION À L'ATELIER

Un représentant de la table est choisi parmi vous. Son rôle : rédiger les réponses faisant consensus au sein de la table sur cette fiche et les expliquer à la salle au moment de la restitution.

1- APPROCHE GLOBALE DE LA GARE

PARMI LES PHOTOS QUI FIGURENT SUR VOTRE TABLE, CHOISISSEZ-EN DEUX QUI TRADUISENT LE MIEUX VOTRE RESENTI SUR L'AMENAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA GARE AUJOURD'HUI ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS.

EXPLICATION SUR LE CHOIX DE PHOTOS :

PHOTO N° 16 Parasitage, occupation illégale, odeurs, toxicité

PHOTO N° 6 Gare saturée, Tunnel en cul de sac, fluidité à revoir
Personnes à mobilité réduite ?? c'est compliqué.

2- EXPRESSION DES ATTENTES ET SUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES DU PROJET

POUR LES DIFFERENTES THEMATIQUES LISTEES CI-APRES EXPLIQUEZ VOS ATTENTES DANS LA GRILLE ET AIDEZ-VOUS DES GOMMETTES POUR LOCALISER VOS REMARQUES SUR LA CARTE. (Une couleur de gommettes par remarque. Vous pouvez également indiquer des cheminements sur la carte.)

COMMENT FACILITER LES CORRESPONDANCES ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT A LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Vos suggestions sur :

<p>Les cheminements piétons</p>	<p>cheminements à élargir, quais de tramways, Tunnel à réaménager, Luminaires, couleurs,</p>
---------------------------------	--

<p>Les terminus des bus 170, 254 et 274</p>	<p>Terminus du 170 à revoir marque de Quai & relevé- Déplace l'arrivée du 254 au plus près de l'accès de la gare</p>
<p>Les vélos</p>	<p>Véligo des 2 côtés (est et ouest)</p>
<p>L'information voyageurs et la signalétique</p>	<p>Ecrans Multimodaux Prévoir des écrans avec les Temps d'Attente des correspondance (Bus, Tramway) - Informe le n° du quai du prochain départ Affichages non cohérents parfois → trains sur le quai après qu'il n'est pas dispatché sur l'écran! donc tout le monde court de quai à quai!</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p></p>
<p>COMMENT AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES SERVICES AUX ABORDS DE LA GARE ?</p>	
<p>Vos suggestions sur :</p>	
<p>Le tunnel de la rue du Port</p>	<p>Trois voies pas assez larges - Eclairage - canelures Manque de barrières de sécurité le long des voies</p>
<p>Les accès côté ouest (intégration dans la ZAC...)</p>	<p>Accès réservé uniquement aux usagers Large pour éviter l'engorgement Prolonger vers l'ouest le souterrain SNCF au Nord de la gare (voir des plans par exemple)</p>
<p>Les services et de commerces côté ouest et côté est</p>	<p>Commerce Types Presse, Point chaud ouvert dès le 1^{er} Train - Conciergerie - Brasserie -</p>
<p>Autres remarques :</p>	<p></p>

2.4. LE COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ DU 26 SEPTEMBRE 2017

AMÉNAGEMENT
DE LA GARE DE SAINT-DENIS
L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS – L'ÎLE-SAINT-DENIS
COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ DU 26 SEPTEMBRE 2017

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES MODALITÉS DE LA RENCONTRE

Modalités de la rencontre :
Présence de l'équipe projet sur les parvis est et ouest de la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis le 26 septembre 2017 de 16h à 18h, en amont de la réunion publique débutant à 18h30.

Outils d'information remis au public : le document d'information A4 de 8 pages (le coupon a été rempli avec ou par un grand nombre de personnes rencontrées).

Matériel à disposition sur le stand principal, installé devant la tente prévue pour la réunion publique : un kakémono, les documents, une urne pour recueillir les avis un tableau sur chevalet invitant le public à se faire prendre en photo Polaroid pour laisser une trace de son avis.

2- LE DÉROULE DE LA RENCONTRE DE PROXIMITÉ EN GARE

L'ÉQUIPE PROJET

Elle était composée de :

- **La maîtrise d'ouvrage (Direction des infrastructures) – Île-de-France Mobilités**
 - Émilie Charruau, chargée de projet
 - Anne Descos, chargée de concertation
 - Sébastien Beschi, chargé de concertation
- **L'AMO d'Île-de-France Mobilités en charge de l'organisation de la concertation**
Etat d'Esprit Stratis

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

LE DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

L'affluence était calée sur l'arrivée des trains, des tramways T1 et T8 et des bus 170, 254 et 274. Quelques personnes attendaient leur train devant la gare, à proximité du stand. Les publics se sont globalement montrés intéressés et demandeurs d'information sur l'aménagement de la gare ; de fait, ils en sont les usagers. Les individus s'approchaient souvent spontanément du stand.

La sortie ouest s'est révélée moins fréquentée et moins propice aux échanges que la sortie est.

La participation :

- Environ 800 exemplaires du document d'information ont été diffusés.
- 41 coupons-questionnaires ont été remplis : l'équipe a aidé environ un tiers des personnes pour le remplissage. 6 personnes ont accepté de se faire prendre en photo et d'indiquer le sujet-clé de leur avis.

Les témoignages recueillis serviront à alimenter le bilan de la concertation

La maquette du projet de mise en accessibilité était mise à la disposition du public sur le stand situé sur le parvis est.



AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

LE CONTENU DES ÉCHANGES

- La plupart des personnes rencontrées ont confirmé la nécessité d'aménager les parvis de la gare et quelques uns ont mentionné avoir déjà entendu parler du projet. Plusieurs personnes ont indiqué avoir reçu le document d'information dans leur boîte aux lettres.
- Les travaux de mise en accessibilité et les sujets mis en concertation ont bien été compris par le public.

Concernant les sujets d'accessibilité et des travaux de la gare ferroviaire :

- De nombreuses personnes ont fait part de la nécessité d'améliorer la gare pour favoriser l'accessibilité de la gare et des trains aux poussettes, aux personnes chargées, etc. Ils ont montré leur satisfaction d'entendre que ces travaux de mise en accessibilité seront prochainement réalisés.
- Plusieurs personnes se sont inquiétées de savoir si la gare serait fermée et si les trains s'arrêteraient ou pas. Ils ont été rassurés de savoir que les circulations ferroviaires étaient maintenues pendant les travaux.

Concernant les sujets du projet d'intermodalité et de qualité de services aux abords de la gare :

- Le sujet central reste celui de la présence de vendeurs illégaux, de l'insalubrité et de l'insécurité sur le parvis, même si la plupart des personnes interrogées indiquent comprendre que le projet ne pourra pas à lui seul résoudre le problème. Quelques demandes vont dans le sens de légaliser les commerces aujourd'hui illégaux.
- Le sujet concernant les commerces et les services est très attendu par le public avec des demandes de commerce de proximité.
- L'amélioration de l'intermodalité et des correspondances a fait l'objet de peu de remarques, exceptée la correspondance entre le tramway T1 et T8 suite au déplacement de la station du T1.
- L'ouverture de la gare à l'ouest a été accueillie favorablement.
- Le besoin de WC, de bancs, d'une antenne de police et d'un parking gratuit a été évoqué par plusieurs personnes.

2.5. LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE DU 26 SEPTEMBRE 2017 À SAINT-DENIS

COMPTE-RENDU

Sommaire

1. PRÉAMBULE
2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION
3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE
4. CONCLUSION ET CLÔTURE

1. PREAMBULE

1.1 - Le contexte de la réunion

La phase de concertation sur le projet d'aménagement de la gare de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis a débuté le 11 septembre 2017. La réunion publique de Saint-Denis s'est tenue le mardi 26 septembre 2017, sur le parvis de la gare de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis de 18h45 à 20h45, sous une tente installée spécifiquement. Elle a réuni environ 60 participants.

1.2 - Les intervenants

Michel RIBAY, Maire-adjoint de Saint-Denis en charge de « Énergie-Air-Climat - quartier Porte de Paris / Pleyel / Confluence » – pour le mot d'accueil.

Maître d'ouvrage, Île-de-France Mobilités – Direction des infrastructures, en tribune :

- Gilles FOURT, Chef de la division Ferroviaire et Pôles
- Emilie CHARRUAU, chargée de projet
- Anne DESCOS, chargée de concertation

Sylvain Michelon (directeur de projet Gare – Gares & Connexions) et Martine Berçot (Directrice de projet - SNCF Mobilités) sont intervenus lors de la phase d'échange.

1.3 - Les documents mis à la disposition des participants

- Le document d'information A4 – 8 volets + coupon déjà affranchi.
- La fiche avis. 9 fiches avis ont été collectées dans le cadre de la réunion publique.

Une maquette représentant le projet de la mise en accessibilité de la gare porté par la SNCF a été mise à la disposition du public sous la tente.

1.4 - Le déroulé de la réunion publique

1. Introduction et mot d'accueil de M. Ribay
2. Présentation du projet par la maîtrise d'ouvrage, Île-de-France Mobilités
3. Temps d'échange avec le public
4. Conclusion de M. Ribay
5. Clôture de la réunion publique

2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION

Début de la réunion à 18h45.

2.1 – Introduction

L'animateur a présenté le déroulé de la soirée et les intervenants présents en tribune.

Mot d'accueil de Michel Ribay, Maire-adjoint de Saint-Denis

A l'heure où le quartier connaît une mutation importante et devant une forte augmentation du nombre d'habitants et d'usagers de la gare, il signale qu'il est nécessaire d'entamer rapidement les travaux de rénovation. Il rappelle le soutien de la Ville et de Plaine Commune depuis 2006 au projet de mise en accessibilité de la gare et se réjouit de sa mise en œuvre. Il souligne que la Ville sera particulièrement attentive aux problématiques d'intermodalité, d'aménagement urbain et de services aux abords de la gare. Il indique que deux « éléments-clés » de ce projet ne sont pas encore financés : la rénovation du bâtiment voyageurs existant et la création d'un nouveau bâtiment voyageurs du côté ouest. Il rappelle les sujets de la concertation en cours et insiste sur le fait que l'accès à tous aux transports publics impose des déplacements sécurisés aux abords de la gare, ce qui nécessite de mettre rapidement un terme aux nuisances via notamment l'accueil d'une antenne de police nationale et la présence d'effectifs de police de proximité. Sur ce sujet la municipalité aura besoin de tous les acteurs : opérateurs de transports, police nationale... et insiste sur l'obligation de résultats partagés.

2.2 – Présentation

[Retrouvez la présentation diffusée en réunion publique en cliquant sur ce lien.](#)

Gilles FOURT, chef de la division Ferroviaire et Pôles au sein d'Île-de-France Mobilités, introduit la présentation en rappelant le contexte et les objectifs du projet.

Emilie CHARRUAU, chargée de projet au sein d'Île-de-France Mobilités, présente dans un premier temps les futurs aménagements visant à rendre la gare accessible dont les travaux, pilotés par SNCF, débiteront mi-2018. Elle présente ensuite le projet mis en concertation et les sujets relatifs à l'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de services.

Anne DESCOS, chargée de concertation, rappelle les objectifs de la concertation et les prochaines étapes du projet.

L'animateur indique les objectifs du temps d'échange. Il ajoute qu'il est possible de faire connaître son opinion à la fois au travers des questions orales, qui seront prises trois par trois, et des fiches avis.

3. ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Un habitant de L'Île-Saint-Denis indique son inquiétude face aux désagréments dont souffrent les abords de la gare (les barbecues notamment). Il rappelle avoir adressé différents courriers en ce sens. Il se plaint également de la fraude aux portiques.

Une habitante de L'Île-Saint-Denis, cycliste et à l'origine d'une association « Cyclofile », relève le manque d'accès aux trains pour les vélos ainsi que le manque de stationnement vélos. Elle questionne la possibilité d'accéder à la gare depuis le bus 237.

Un habitant de Saint-Denis demande si des dépose-minute, ne gênant pas les bus 170, et des stationnements taxis sont prévus. Il demande si les locaux de l'antenne de police seront rouverts. Il demande si la pendule du parvis Est sera un jour réparée.

Intervention de M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis

Il indique que toutes les remarques liées aux pratiques illégales sur le parvis et à la sécurité sont légitimes et précise que la gare doit être accessible et sécurisée. Il souligne le souhait de la Ville pour le maintien d'une antenne de police nationale à la gare et la nécessité que tous les acteurs concernés (police nationale, collectivités, opérateurs de transport, etc.) se mobilisent. Néanmoins, il insiste sur le fait que cela ne doit pas pour autant retarder la réhabilitation de la gare.

La fraude aux portiques

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique que la fraude a un coût pour les opérateurs et l'autorité organisatrice des transports. Il est nécessaire de mettre en place le bon dimensionnement des équipes de contrôle pour empêcher la fraude ce qui est du ressort de la SNCF sur cette gare. La lutte contre la fraude est un fort enjeu pour Île-de-France Mobilités.

La place des vélos

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités et Sylvain Michelin, Gares & Connexions, rappellent qu'il est difficile de permettre un accès aux trains pour les vélos au vu de leur très fort taux d'occupation, notamment aux heures de pointe. La montée des vélos ainsi que l'espace qu'ils occupent dans les trains entraîne des troubles dans les flux des voyageurs, ce qui a un impact négatif sur l'efficacité du système ferroviaire et sur la sécurité des flux. Ils précisent que l'ambition est plutôt de développer le stationnement vélos en gare, notamment avec le dispositif sécurisé Véligo.

L'accès à la gare depuis les bus de L'Île-Saint-Denis

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, se dit favorable à interroger les cheminements vers la gare depuis l'arrêt de la ligne de bus 237.

Les dépose-minute et les emplacements taxis

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des déposes minutes seront créées des deux côtés de la gare mais insiste sur le fait qu'il est souvent difficile d'éviter que leurs usages ne soient détournés. Concernant les emplacements taxis, leur intérêt est à vérifier en fonction de la nécessité de l'activité.

L'antenne de police

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que M. Ribay, adjoint au Maire de Saint-Denis a d'ores et déjà répondu sur ce sujet. Concernant le projet porté par Île-de-France Mobilités, des dispositions seront prises pour accueillir une antenne de police. Mais, il rappelle que cette décision relève de la compétence du Ministère de l'Intérieur.

La pendule du parvis Est

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique qu'il ne sait pas qui est l'entité en charge de son entretien.

Une habitante de Saint-Denis considère que la réponse sur l'accès aux trains pour les vélos n'est pas satisfaisante et qu'il était possible de le faire avant. Elle indique que les escaliers de la gare sont dangereux, que les quais doivent être plus confortables avec des abris pour la pluie notamment. Elle demande aussi pourquoi l'heure n'est plus indiquée dans les gares. Elle indique qu'il est nécessaire de faire attention aux choix de matériaux (sol gras, bois qui retient les mauvaises odeurs, etc.). Elle déplore aussi l'absence d'antenne de police et la saleté du parvis.

Un habitant du sud de L'Île-Saint-Denis indique prendre le train à la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis mais regrette que le bus 237 ne soit pas considéré dans le périmètre du projet pour les cheminements vers la gare. Il précise aussi qu'il considère que les vélos doivent avoir accès aux trains et que le dénivelé du parvis est dangereux pour les vélos. Il déplore les matériaux utilisés sur les parvis qui ne sont pas agréables avec un vélo ou une valise. Il demande pourquoi ne pas positionner la nouvelle station du tramway T1 sous le pont ferroviaire.

Une habitante de Saint-Denis indique qu'elle considère que le vélo ne doit pas être la priorité dans les trains et que les voyageurs sont prioritaires. Elle pointe son sentiment d'insécurité lorsqu'elle rentre tard et demande que les tunnels d'accès aux voies soient vidéosurveillés et que la police soit plus présente. Elle regrette le manque d'accès pour les personnes qui sont chargées à la gare. Elle indique aussi que le service de vente de billets grandes lignes doit être conservé au regard de la population locale.

L'accessibilité de la gare

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique les travaux qui seront prochainement réalisés par la SNCF dans l'enceinte de la gare et sur le parvis Est rendront la gare et les quais accessibles à tous. Le montant des travaux engagés est de 56 M€ ce qui est un investissement conséquent.

Les matériaux

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, prend note de la nécessité de réfléchir au choix des matériaux et précise qu'il est nécessaire de bien étudier les inconvénients et les avantages de chacun. Il indique que les matériaux ne doivent toutefois pas être trop lisses pour éviter les usages comme le skateboard. Concernant la réfection du parvis dans le cadre de la mise en accessibilité, la SNCF indique que le choix des matériaux n'est pas encore fait.

Le projet de déplacement de la station de tramway T1 (PACT T1)

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que la station du tramway T1 actuelle n'est plus adaptée à sa fréquentation et doit être déplacée car son élargissement ne peut être réalisé sur le pont actuel. Il précise que, suite au déplacement de la station, le temps de correspondance entre le T1 et le T8 sera un peu plus long.

La vidéosurveillance

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des caméras doivent exister dans la gare.

La vente de billets grandes lignes

Gilles Fourt précise qu'Ile-de-France Mobilités n'a pas de contrat avec SNCF Voyages (qui a en charge les trains, hors Transiliens) et que le public doit donc directement s'adresser à cette entité de la SNCF pour disposer de plus d'informations sur le guichet de ventes de grandes lignes.

Un habitant du quartier Porte de Paris de Saint-Denis se dit surpris de la présentation faite du déplacement du tramway T1 et demande quelle est la coordination prévue entre les différents projets. Il demande aussi pourquoi ne pas créer un vrai bâtiment voyageurs sur le parvis ouest.

Un autre habitant de Saint-Denis demande si l'accès à la gare côté parvis Est sera fermé pendant les travaux et pourquoi l'information voyageurs est différentes selon les gares du RER D (notamment entre les gares de Saint-Denis et Maisons-Alfort).

Un habitant de Saint-Denis questionne les objectifs de chiffre d'affaires pour les commerces à développer autour de la gare. Il demande ce qui est prévu pour la signalétique touristique au vu de l'augmentation du nombre de touristes à la gare. Il demande si des protections acoustiques sont prévues dans le cadre du projet. Concernant les vélos, il demande s'il est envisageable de créer une piste cyclable entre Saint-Denis et Porte de la Chapelle.

Le projet de déplacement de la station de tramway T1 (PACT T1)

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que le déplacement de la station du tramway T1 s'inscrit dans le cadre du Plan d'Actions Coordonnées (PACT T1), sous maîtrise d'ouvrage de la RATP et qui vise la mise à niveau de la ligne en améliorant l'exploitation, le confort et l'accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Une concertation sur le PACT T1 devrait être menée dans les prochaines semaines par la RATP.

Le parvis ouest

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique que le projet a pour objectif de rendre le pôle gare « biface » avec la même qualité de services à l'ouest qu'à l'est. Or, la difficulté pour le côté ouest (parvis, bâtiment voyageurs) reste qu'il est en interface avec le projet de ZAC Confluence qui n'est pas encore défini. Actuellement, le permis du lot C1 est caduc car le promoteur n'a pu commercialiser l'immeuble. Quant au lot C2, il servira de base travaux durant les travaux de mise en accessibilité de la gare.

La signalétique

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, concède que la signalétique est parfois « incompréhensible » mais il précise que la signalétique mise en place à terme dans le cadre du projet sera a minima d'une qualité identique à celle présente à la gare de Maisons-Alfort.

Les commerces

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, répond qu'il n'y a pas d'objectif de chiffre d'affaires pour les commerces et qu'il existe un potentiel de développement aux abords de la gare.

L'accueil touristique

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que l'amélioration de la signalétique est une 1^{ère} réponse à la thématique touristique et que l'installation d'un accueil touristique dans la gare pourrait être questionnée dans le cadre du projet.

Les protections acoustiques

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise que le projet ne prévoit pas de mesures acoustiques mais que l'aspect acoustique du tunnel de la rue du Port pourrait être étudié.

La piste cyclable jusqu'à Porte de la Chapelle

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que ce sujet est hors du cadre du projet.

Un futur habitant de Saint-Denis demande si le projet intègre les navettes fluviales.

Un habitant du quartier de la gare déplore subir la pollution du parvis tous les jours et regrette l'absence de WC publics sur un lieu aussi fréquenté que la gare.

Une habitante de Saint-Denis, habitant à proximité de la gare, demande pourquoi ne pas proposer de WC dans le bâtiment voyageurs et précise que plusieurs sont nécessaires. Elle indique qu'une personne devrait y être consacrée pour l'entretien.

Un autre participant regrette la présence de rats aux abords de la gare.

Intervention de M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis

Il partage le constat d'un manque de WC, pas uniquement à la gare, mais sur l'ensemble de la ville. Sur la question de l'aménagement du côté ouest de la gare, il insiste sur la nécessité du bon dimensionnement des espaces en tenant compte du développement du territoire impliquant une augmentation du nombre d'habitants et d'usagers de la gare.

Par ailleurs, il considère qu'il faut réétudier la question des navettes fluviales notamment dans le cadre des projets de développement comme les Jeux Olympiques et les Docks de Saint-Ouen. Concernant la piste cyclable jusqu'à la Porte de la Chapelle, il indique qu'une partie est d'ores et déjà en piste cyclable. Le vélo est une alternative à la saturation des transports. Pour lui, une piste jusqu'à La Défense pourrait présenter un intérêt.

Les navettes fluviales

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise que les navettes fluviales ne sont pas envisagées dans le projet. La navigation sur le canal est compliquée compte tenu de la nécessité de passer des écluses ce qui rallonge les temps de parcours. Sur la Seine, l'expérience Voguéo n'a pas été renouvelée. Les différents projets étudiés pour un mode de transport sur la Seine ont échoué pour une question de manque d'attractivité.

Les WC

Gilles Fourt précise qu'Ile-de-France Mobilités s'est engagée à développer les toilettes dans les gares franciliennes. La création de WC sera donc prévue à la gare de Saint-Denis mais les conditions d'exploitation sont à questionner pour garantir la propreté sans qu'une éventuelle tarification dissuade de les utiliser.

Un habitant du quartier Lamaze regrette que le tunnel souterrain par lequel s'effectue actuellement l'accès aux quais depuis le bâtiment voyageurs ne figure pas sur la carte du projet, il demande quel sera son avenir. Il pointe également la dangerosité du quai 1 sur lequel circule des TGV.

Un participant indique qu'il est nécessaire de traiter la question de la sécurité dans le cadre du projet, avec des caméras notamment, pour que la gare soit un lieu de vie.

Une participante regrette que le projet ne soit pas plus ambitieux sur les aspects vélos et fluvial. Elle déplore que les habitants de Saint-Denis souffrent d'un manque d'accès aux services publics et demande le maintien de la vente de billets grandes lignes à la gare.

Une participante met en cause le système d'affichage peu adapté aux personnes âgées, et considère qu'il est nécessaire d'avoir des agents pour l'information en gare.

Les tunnels souterrains existants

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que les tunnels débouchant aujourd'hui dans le bâtiment voyageurs ne seront plus utilisés à terme, l'accès aux quais se faisant via le futur grand souterrain. Ils seront uniquement maintenus comme voie d'évacuation en cas d'incident.

Martine Berçot, SNCF Mobilités, explique la présentation des aménagements prévus dans le cadre du projet de mise en accessibilité. Elle rappelle que la largeur du nouveau tunnel sera de 10 mètres de large. Elle indique que les travaux n'auront pas d'incidence sur les accès à la gare. Les souterrains seront conservés tels qu'ils sont aujourd'hui pendant les travaux et ils seront ensuite remplacés par le nouveau à sa finalisation.

Une liaison directe jusqu'à la Défense

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise qu'une estimation rapide laisse penser qu'en vélo le temps de parcours serait d'environ une heure tandis que le prolongement du RER E à l'est permettra un accès en environ trente minutes. En navette fluviale, ce serait plus d'une heure ce qui est dissuasif pour des trajets quotidiens.

Une habitante revient sur les problèmes de sécurité. Elle juge néanmoins que le projet est un « beau » projet.

Un habitant regrette que les isolations phoniques ne soient pas prévues et que l'accessibilité de la gare aux voitures n'ait pas été évoquée.

L'accessibilité en voiture

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des aires de dépose-minute seront prévues dans le projet des deux côtés de la gare mais que le stationnement à la journée grâce à un parking relais n'est pas prévu. Il rappelle que l'accessibilité des gares aux voitures n'est pas une priorité à Paris et en petite couronne et qu'il faut privilégier les rabattements en modes doux (à pied, en vélo) ou en bus. La situation est différente pour les gares en grande couronne.

4. CONCLUSION ET CLÔTURE

M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis invite le public à continuer à s'exprimer dans le cadre de la concertation via les modalités de participation proposées : la réunion publique du 4 octobre et le formulaire d'avis du site internet. Il conclut en rappelant la légitimité de disposer d'une antenne de police dans la 5^{ème} gare francilienne.

L'animateur rappelle la date de la prochaine réunion publique le 4 octobre à la mairie de L'Île-Saint-Denis.

Fin de la réunion à 20h45.

2.6. LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 4 OCTOBRE 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

Concertation du 11 septembre au 6 octobre 2017

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE DU 4 OCTOBRE 2017 À L'ÎLE-SAINT-DENIS

COMPTE-RENDU

Sommaire

1. PRÉAMBULE
2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION
3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE
4. CONCLUSION DE MOHAMED NGABALY, MAIRE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS
5. CLÔTURE

1. PREAMBULE

1.1 - Le contexte de la réunion

La phase de concertation sur le projet d'aménagement de la gare de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis a débuté le 11 septembre 2017. La réunion publique de L'Île-Saint-Denis s'est tenue le mercredi 4 octobre 2017 à la mairie de L'Île-Saint-Denis de 19h05 à 21h20. Elle a réuni environ 45 participants.

1.2 - Les intervenants

Mohamed NGABALY, maire de L'Île-Saint-Denis – pour le mot d'accueil.

Maître d'ouvrage, Île-de-France Mobilités – Direction des infrastructures, en tribune :

- Gilles FORT, Chef de la division Ferroviaire et Pôles
- Emilie CHARRUAU, chargée de projet
- Anne DESCOS, chargée de concertation

Alain Saillard (directeur de projet – SNCF Réseau) et Martine Berçot (Directrice de projet - SNCF Mobilités) sont intervenus lors de la phase d'échange.

1.3 - Les documents mis à la disposition des participants

- Le document d'information A4 – 8 volets + coupon déjà affranchi.
- La fiche avis. 1 fiche avis et 3 coupons libre réponse ont été collectées dans le cadre de la réunion publique.

Une maquette représentant le projet de la mise en accessibilité de la gare porté par la SNCF a été mise à la disposition du public dans la salle de la réunion publique.

1.4 - Le déroulé de la réunion publique

1. Introduction et mot d'accueil de M. NGABALY, maire de L'Île-Saint-Denis
2. Présentation du projet par la maîtrise d'ouvrage, Île-de-France Mobilités
3. Temps d'échange avec le public
4. Conclusion de M. NGABALY
5. Clôture de la réunion publique

2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION

Début de la réunion à 19h05.

2.1 – Introduction

L'animateur a présenté le déroulé de la soirée et les intervenants présents en tribune.

Mot d'accueil de Mohamed GNABALY, maire de L'Île-Saint-Denis :

Après avoir rappelé la volonté de la Ville d'accueillir une réunion publique sur la commune de L'Île-Saint-Denis, le Maire a indiqué les enjeux du projet pour la Ville :

1^{er} enjeu : la demande d'une actualisation de la signalétique de la gare avec le nom de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis et l'amélioration de la signalétique pour les interconnexions avec les différents modes de transport.

2^{ème} enjeu : leur inquiétude à l'annonce de la suppression du parking et leur souhait de disposer de dépose-minute et de travailler avec la ville de Saint-Denis sur le stationnement.

3^{ème} enjeu : leur volonté que l'étude sur les commerces aux abords de la gare se fasse en cohérence avec le territoire et notamment que les commerces de la rue Méchin ne soient pas pénalisés.

4^{ème} enjeu : leur souhait d'une présence d'une antenne de police sur le parvis et d'une police de proximité renforcée.

5^{ème} enjeu : leur demande de mise en place d'un comité de suivi du projet pour permettre aux habitants d'avoir des informations régulières sur le projet.

2.2 – Présentation

Voir la présentation diffusée, en ligne sur le site internet.

Gilles FOURT, chef de la division Ferroviaire et Pôles au sein d'Île-de-France Mobilités, introduit la présentation en rappelant le contexte et les objectifs du projet.

Emilie CHARRUAU, chargée de projet au sein d'Île-de-France Mobilités, présente dans un premier temps les futurs aménagements visant à rendre la gare accessible dont les travaux, pilotés par SNCF, débiteront mi-2018. Elle présente ensuite le projet mis en concertation et les sujets relatifs à l'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de services.

Anne DESCOS, chargée de concertation, rappelle les objectifs de la concertation et les prochaines étapes du projet.

L'animateur indique les objectifs du temps d'échange. Il ajoute qu'il est possible de faire connaître son opinion à la fois au travers des questions orales, qui seront prises trois par trois, et des fiches avis.

3. ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Une habitante de Saint-Denis indique que le parvis est aujourd'hui un endroit difficile à traverser pour les vélos et demande quels sont les cheminements vélos prévus et où seront placées les stations Vélib.

Un habitant de Saint-Denis considère que les prévisions de fréquentation de la gare indiquées de « 150 000 voyageurs » sont sous-estimées au regard des évolutions de la population des villes voisines (Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne) estimées selon lui à plus 160 000 habitants à l'horizon 2030. Il se dit surpris que les aménagements ne concernent que les abords de la gare et pas la gare elle-même. Il regrette que la dimension écologique ne soit pas traitée à l'instar de ce qui est fait pour la gare d'Achères. Il précise que l'accessibilité de la gare est aujourd'hui inexistante et propose la création de rampes d'accès aux quais (comme à la gare Saint-Denis - Stade de France) plutôt que la mise en place d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques qui sont souvent en panne. Concernant les bus, il demande si, entre la gare de Saint-Denis et la future gare de Saint-Denis Pleyel, de nouvelles liaisons et plus de bus seront prévus.

Un habitant de L'Île-Saint-Denis, membre de l'AUT Plaine Commune, regrette que le document d'information et le site ne soient pas aussi détaillés que la présentation faite en réunion publique. Il regrette que le projet de mise en accessibilité de la gare n'ait pas fait l'objet d'une concertation et que la partie du souterrain nord ne soit pas réutilisée comme accès complémentaire. Il regrette aussi qu'il n'y ait qu'un seul ascenseur par quai ce qui lui semble insuffisant. La proposition de ne disposer que de deux stations Véligo lui semble insuffisante au regard des besoins estimés. Au sujet du délaissé situé au nord-est de la gare, il considère qu'il pourrait accueillir un espace dédié à la mobilité (location, réparation de vélos...). Pour lui, le parvis pourrait laisser plus de place aux commerces et aux terrasses afin de pacifier cet espace et pourrait intégrer un poste de police mutualisé entre les polices nationale et ferroviaire. Enfin, il pointe l'information voyageurs comme peu claire, notamment pour savoir quel quai prendre pour aller à Paris-Nord.

La place du vélo et les Vélib

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique que l'un des enjeux du projet est de redonner sa place au vélo et donc d'améliorer les circulations sur les parvis. Le déplacement de la station du tramway T1 pourrait y aider, notamment avec la création des cheminements traversant le parvis. Concernant le projet Vélib, il est porté par la Ville de Saint-Denis. Une station Vélib est en effet prévue à proximité de la gare mais le positionnement n'est pas encore connu à ce jour.

Les prévisions de fréquentation de la gare

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, précise que les estimations réalisées par Île-de-France Mobilités sont réalisées à partir du modèle de trafic Antonin 2 utilisé pour les projets de transports, qui est considéré comme fiable. Ce modèle s'appuie sur les données issues de l'Enquête Globale Transport et sur des prévisions de nombre d'habitants et d'emplois fournies par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France.

Le manque de concertation sur le projet de mise en accessibilité de la gare

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, rappelle que la loi sur l'accessibilité des lieux publics imposait une mise en accessibilité à un horizon de 10 ans. Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité, un investissement de 1,5 milliards d'euros a été voté par le STIF en 2009 pour les gares d'Île-de-France : la gare de Saint-Denis, par son envergure, en est bénéficiaire. De nombreux échanges avec les collectivités du territoire ont eu lieu. Cependant, l'urgence de la mise en accessibilité a contribué à un lancement rapide des travaux. Dès la mi-2018, des travaux de très grande ampleur seront engagés. Le projet de pôle intégré, sur lequel porte la concertation, pourra être mis en œuvre en parallèle des travaux de mise en accessibilité pour les aspects lisibilité et information voyageurs.

La dimension écologique

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique que cette dimension pourra être intégrée et que la concertation permet de faire émerger des idées qui pourront être étudiées dans le cadre du schéma de principe.

Les rampes d'accès aux quais

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, rappelle que, pour la gare de Stade de France - Saint-Denis, il avait été possible d'intégrer des rampes d'accès aux quais car c'est une gare qui a été conçue dès l'origine pour les accès au Grand Stade. Pour la gare de Saint-Denis, les aménagements doivent prendre en compte l'infrastructure existante.

Complément Alain Saillard – SNCF Réseau : les rampes prennent beaucoup de place sur les quais même si elles nécessitent moins d'entretien que les ascenseurs. Techniquement, il n'y a pas la place sur les quais de la gare de Saint-Denis pour y insérer les rampes tout en maintenant un espace suffisant pour les flux et l'attente des voyageurs.

Les terminus de bus

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, explique que les terminus actuels existant des deux côtés de la gare ne sont pas satisfaisants. Si d'autres lignes de bus arrivent à la gare de Saint-Denis, il faudra tenir compte de l'espace contraint. Un travail sera réalisé sur les plans de circulation des bus et sur le dimensionnement des arrêts de bus.

L'information disponible sur le document d'information et le site internet

Anne Descos, Île-de-France Mobilités, rappelle que la maquette du projet de mise en accessibilité de la gare, réalisée par SNCF, n'est disponible que depuis récemment. Cependant, les contenus mis à disposition du public sont téléchargeables sur le site internet du projet, y compris la présentation de la réunion publique.

Les ascenseurs

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, précise qu'un contrat existe entre la SNCF et Île-de-France Mobilités et qu'il intègre des indicateurs de fonctionnement des ascenseurs avec des pénalités en cas de dysfonctionnements.

Le stationnement sécurisé Véligo

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique que le stationnement sécurisé des vélos doit être proposé sur les deux parvis. L'actuelle station sera déplacée à proximité et sera plus importante en fonction de la place disponible.

Le triangle en « délaissé »

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, explique que cet espace a bien été localisé par l'équipe projet et qu'il doit appartenir au Département. Il estime en effet, qu'il faudrait étudier la possibilité d'utiliser cet espace pour des services de mobilité.

L'antenne de Police

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, rappelle l'appel formulé par les villes de Saint-Denis et de L'Île-Saint-Denis. Il précise que la Préfecture de Police de Paris est le décideur et le Ministère de l'Intérieur serait plutôt dans une logique de regroupement des commissariats. En tout cas, le projet prévoit l'espace disponible pour une antenne de police mais Île-de-France Mobilités n'est pas décisionnaire.

L'information voyageurs pour l'accès aux quais

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, considère qu'une amélioration des panneaux pour l'accès aux quais pourra être étudiée rapidement.

Un habitant de Saint-Ouen dit considérer que la réunion publique est une « farce » puisqu'elle est réalisée à la fin de la période de concertation et que cette dernière ne porte que sur une partie infime de l'aménagement. Il indique que le public présent en réunion n'est pas représentatif de la population et des usagers de la gare. Au sujet des vélos, il considère que les fosses situées au niveau des voies du T1 peuvent être des pièges pour les cyclistes. Il ne comprend pas le rapport entre les vendeurs de brochettes, qui sont des individus légitimes, et la sécurité du parvis.

Une habitante, ayant déjà participé à la réunion de Saint-Denis, s'étonne que les derniers travaux de façade n'aient pas amélioré la signalétique mais plutôt l'inverse et que le parvis soit de nouveau refait alors qu'il a déjà été réaménagé. Elle rappelle qu'il faut éviter les matériaux poreux et que le guichet de la vente de billets Grandes Lignes doit être maintenu. Il lui semble que la position du bus 170 est dissimulée. Elle demande comment les avis seront pris en considération, précise que les habitants ont des idées et qu'elle ne souhaite pas une gare identique aux autres. Elle ajoute que la présence humaine permettrait une plus grande fréquentation de la gare le soir et par les femmes.

Une autre habitante, ayant également déjà participé à la réunion de Saint-Denis, indique que les accès à la gare doivent être travaillés depuis L'Île-Saint-Denis. Pour elle, le bâtiment en sortie ouest devra notamment permettre l'achat de billets. Elle propose la création d'un espace sécurisé pour les vélos qui ne soit pas accessible uniquement avec un pass Navigo et un atelier de réparation de vélo. Pour le développement des commerces, elle envisage des points presse et des ateliers cuisine. Elle souhaite aussi que soit créé un espace pour les producteurs d'Île-de-France.

La concertation sur le projet

Anne Descos, Île-de-France Mobilités, indique que la concertation est ouverte à tous. Les rencontres en gare, qui ont eu du succès, ont permis de rencontrer d'autres publics que ceux présents en réunion publique. Tous les avis, et tous ceux reçus jusqu'à vendredi, seront comptabilisés dans le bilan de concertation. Les avis y seront synthétisés et le bilan servira pour la réalisation du schéma de principe. Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, précise que toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

Les activités du parvis

Intervention du Maire de L'Île-Saint-Denis

M. NGABALY indique, sur la question des vendeurs de brochette, qu'une étude de Plaine Commune a été menée pour savoir comment rendre les activités actuelles plus « formelles » avec les enjeux d'hygiène et de sécurité et qu'un travail est actuellement en cours dans une logique d'apaisement.

La fosse du tramway T1 accidentogène pour les vélos

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique que cette question sera étudiée avec la RATP et qu'il ne dispose pas de réponse technique ce jour.

Les matériaux utilisés sur le parvis

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique que le choix des matériaux pour les travaux d'accessibilité et pour le pôle intégré n'a pas encore été réalisé et qu'il sera étudié en fonction des avantages et des inconvénients de chacun.

Le réaménagement du parvis

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, confirme que l'investissement public n'aura duré qu'une petite dizaine d'années mais il s'agit d'une mise aux normes techniques répondant à l'obligation légale de rendre la gare accessible.

Le parvis ouest

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, rappelle que la difficulté réside dans le fait que le projet prévoit la création d'un bâtiment de gare côté ouest au rez-de-chaussée de l'îlot C2 de la ZAC Sud Confluence dont

la volumétrie et la programmation finale ne sont pas encore connues. Pendant les 3 ans de travaux de mise en accessibilité de la gare, cet espace servira de base travaux. Le projet immobilier ne sera réalisé qu'après les travaux de mise en accessibilité de la gare. Une discussion doit avoir lieu avec l'aménageur pour identifier la fonction de la gare au sein du futur bâtiment.

L'étude des accès à la gare depuis L'Île-Saint-Denis

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, rappelle que le périmètre du projet n'intègre pas L'Île-Saint-Denis. Cependant, il se dit conscient que le périmètre est peut être un peu limité. Néanmoins, les financeurs se sont engagés sur un périmètre donné. L'élargissement du périmètre doit être accepté par ces derniers. Les liens cyclables sont habituellement traités à une échelle urbaine.

Le terminus du bus 170

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, confirme le manque de visibilité du terminus bus 170 et le fait que les conditions d'exploitation ne soient pas réglementaires. Le travail est en cours sur ce sujet.

Les commerces

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, approuve le fait que les commerces qui s'implanteront se trouveront dans l'espace public de la gare et ne doivent pas déséquilibrer les commerces déjà existants aux alentours.

Un conseiller municipal demande comment sera poursuivie la concertation sur le projet. Il ne comprend pas pourquoi une concertation est menée sur les travaux d'intermodalité alors qu'elle n'a pas été réalisée pour ceux de mise en accessibilité et si des marges de manœuvre sont encore possibles. Sur la sortie ouest, il demande ce qui sera fait si aucun promoteur du lot C2 devant intégrer la sortie de la gare n'est identifié. Pour lui, la SNCF ou la RATP pourraient assurer la promotion de ce lot via leurs filières immobilières. Il indique que la mise en place d'un comité de suivi du projet est souhaitée par les habitants.

Un habitant de L'Île-Saint-Denis questionne l'estimation de fréquentation de la gare. La sécurité lui semble un élément primordial. Pour les commerces, il propose l'implantation d'une agence postale.

Une habitante de L'Île-Saint-Denis questionne la pertinence du tunnel proposé et regrette le manque de concertation sur la mise en accessibilité. Elle demande quels seront les accès à la gare pendant les travaux. Sur la question du vélo, elle propose de réunir l'ensemble des parties prenantes pour réfléchir aux questions et aux solutions évoquées en réunion.

Un habitant de L'Île-Saint-Denis, étant déjà intervenu lors de la réunion publique de Saint-Denis, pense que le bus 237 doit faire partie du périmètre. Il fait part de l'existence d'un porche donnant sur le parvis ouest qui n'est pas figuré sur la maquette et qui est fortement utilisé par les personnes provenant de L'Île-Saint-Denis. Il demande un passage protégé pour les vélos au niveau de la rue du Port.

Les suites de la concertation sur le projet

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, indique qu'un bilan de la concertation sera réalisé et, sur la base des enseignements, les études dites de 'schéma de principe' se poursuivront. L'avancée et la restitution de ces études se feront comme sur tous les projets de pôle, en étroite collaboration avec les collectivités.

Les travaux de mise en accessibilité de la gare

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, constate également la difficulté de l'articulation entre l'aménagement de l'ilot C2 et l'espace gare. Il entend la proposition de s'appuyer sur la filiale immobilière de la SNCF. A noter qu'il est du ressort de l'aménageur de désigner le promoteur. En ce qui concerne les aménagements en gare, le processus d'élaboration du projet n'est pas le même que sur

l'espace public. Cependant, des discussions ont eu lieu et le choix technique a été fait en lien avec Plaine Commune.

Le comité de suivi des travaux de mise en accessibilité

Concernant les travaux de mise en accessibilité, Alain Saillard, SNCF Réseau, précise qu'une réunion d'information sera prévue en septembre normalement, juste avant le démarrage des travaux, avec les élus et le public pour indiquer le planning et les nuisances prévues. Un comité de suivi pourrait être envisagé.

Martine Berçot, SNCF Mobilités, précise que les accès des souterrains actuels seront tous maintenus pendant la période des travaux et qu'ils ne seront modifiés qu'une fois le nouveau souterrain finalisé.

Les cheminements vélos dans la rue du Port

Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités, précise que la rue du Port ne peut pas être élargie et que l'espace doit donc être étudié pour pouvoir accueillir les différents modes (tram, piétons, vélos). L'ancien souterrain piéton pourrait être intégré dans l'étude afin de permettre une meilleure séparation des flux mais cet aspect doit être étudié.

Conclusion de Gilles Fourt, Île-de-France Mobilités

Il remercie les participants et appelle le public à continuer à participer jusqu'au 6 octobre via les coupons libre réponse et le formulaire d'avis disponible sur le site internet. Il rappelle que le bilan de la concertation, qui sera présenté au Conseil du syndicat des transports d'Île-de-France, intégrera la synthèse des avis.

4. CONCLUSION DE MOHAMED NGABALY, MAIRE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS

Monsieur le Maire indique que la réunion a permis à la Ville de recueillir les avis des usagers avant de rédiger une contribution à destination d'Île-de-France Mobilités sur la base des points forts et des points de vigilance sur le projet qui pourront être diffusés via le magazine de la ville.

5. CLÔTURE

L'animateur rappelle les modalités de participation jusqu'à la fin de la concertation.

Fin de la réunion à 21h20.

ANNEXE 3 - LES CONTRIBUTIONS REÇUES

3.1. L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS (AUT)/FNAUT ÎLE-DE-FRANCE



Association des Usagers des Transports
FNAUT Ile-de-France

CONCERTATION RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS - L'ILE-SAINT-DENIS

**AVIS DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS
FNAUT ILE-DE-FRANCE
Octobre 2017**

L'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France constitue la branche francilienne de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

La FNAUT regroupe plus de 150 associations locales qui militent pour la défense des usagers des transports, le développement des transports publics, la réduction de la place de la voiture individuelle en ville et le transfert modal (voyageurs et marchandises) vers les systèmes les plus respectueux de l'environnement.

La gare de Saint-Denis est aujourd'hui gravement inadaptée aux flux de voyageurs qu'elle doit supporter. Les études montrent par ailleurs que ceux-ci doivent encore fortement progresser dans la décennie à venir. Des travaux d'adaptation sont d'autant plus nécessaires que l'accessibilité de la gare n'est aujourd'hui impossible que pour les personnes à bonne mobilité.

*membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
32 rue Raymond Losserand - 75014 Paris Tél 01 43 35 22 23 Fax 01 43 35 14 06
web : www.aut-idf.org courriel : aut@aut-idf.org Twitter : @Asso_usagersidf*

Flux de voyageurs, accessibilité des quais

Au vu de la situation actuelle (souterrains trop étroits, dont un seul donnant accès sur le parvis ouest), l'AUT / FNAUT Ile-de-France approuve avec réserves le principe central du projet qui est de créer un souterrain sous les voies, largement dimensionné (10 mètres de largeur), accessible par des ascenseurs et des escaliers, dont certains mécaniques, donnant accès à des quais rehaussés.

Bien qu'en progrès par rapport à la situation actuelle, le dispositif prévu ne nous semble pas donner toutes les garanties permettant de répondre parfaitement aux besoins.

En effet :

- l'implantation du nouveau souterrain presque à mi-longueur des quais a pour conséquence qu'un seul escalier devra absorber les flux montants et descendants de la moitié nord des quais. Cela nous semble difficilement supportable en particulier pour le quai unique du RER D commun aux deux sens de circulation.
- un seul ascenseur (entre les deux escaliers du nouveau souterrain) est prévu dans le projet, ce qui semble insuffisant pour l'une des principales gares d'Ile-de-France, en particulier pour le quai unique du RER D. Outre la nécessité d'une redondance en cas de panne, cet ascenseur unique semble très insuffisant en regard du nombre élevé de poussettes. Les personnes en fauteuil roulant risquent d'en faire les frais.

C'est pourquoi nous faisons les propositions suivantes :

- conserver en activité permanente en appoint le souterrain le plus au nord (qui n'est dans le projet qu'une issue de secours au fonctionnement concret non précisé) en ne conservant que sa fonction de sortie vers le parvis Est. Ce souterrain permettrait de soulager l'engorgement prévisible décrit plus haut ;
- réhabiliter ce souterrain en lui donnant augmentant sa hauteur de 20 à 30 centimètres et en aménageant une pente douce comme pour le tunnel central ;
- ajouter des ascenseurs au tunnel sud au moins pour l'accès au quai unique du RER D, sans réduction de la largeur du tunnel.

Nous apprécions que le souterrain central soit intégralement en pente douce et qu'il soit abrité sur ses parties extérieures. Le fait que l'accès Ouest soit au rez-de-chaussée d'un immeuble ne nous semble pas un obstacle en soi pour réaliser un accès fonctionnel et accueillant des cellules commerciales.

Bâtiment voyageurs

Si nous apprécions la création annoncée de toilettes publiques, nous regrettons que leur localisation ne soit pas précisée.

L'aménagement intérieur du bâtiment n'est guère précisé (sinon la conservation du point presse actuel). La conservation de guichets avec des agents nous semble indispensable, les automates ne pouvant répondre à tous les besoins, notamment ceux des personnes peu familiarisées avec leur usage (voyageurs occasionnels, non francophones...).

2

L'existence d'un point de vente des billets « grandes lignes » est peu connue. Ce service très apprécié gagnerait en visibilité s'il pouvait trouver place dans le bâtiment voyageurs historique.

Le bâtiment actuel pourrait alors trouver une nouvelle fonction, comme un espace libre de travail et de recharge de téléphones portables, comme cela existe dans les gares du T11 Express.

Parvis et quais

La part dévolue au vélo semble manquer d'ambition : alors que l'actuel parc Véligo à l'Est de la gare est déjà rempli à 50% malgré un réseau cyclable encore embryonnaire. Se contenter d'ajouter un second parc Véligo à l'Ouest semble insuffisant au regard des besoins liés à l'accroissement attendu de ce mode de déplacement, notamment dans le contexte d'une fréquentation accrue de la gare de Saint-Denis.

Etant donné la centralité de la gare de Saint-Denis, il nous semble qu'une large palette d'offres de services liés aux mobilités actives serait nécessaire. La création d'un espace de location et de réparation de cycles (vélos, vélos électriques, scooters, trottinettes etc...) ainsi que la mise à disposition de divers outils en libre-service (gonflage...) nous semble nécessaire. Le délaissé en surplomb de la rue Ambroise Croizat au nord des voies du T1 pourrait peut-être accueillir de tels services.

Le projet prévoit la démolition du parvis Est actuel, alors qu'il n'a que 10 ans. C'est dommage car, s'il n'y avait pas les vendeurs sauvages de brochettes, il serait parfait : il présente un cheminement en pente douce entouré de marches. Cette configuration est adaptée aux voyageurs et elle évite une appropriation par des skateurs ou les mini-motos.

Pour autant, il n'est pas forcément nécessaire de conserver un aussi grand espace sur cet emplacement sans véritable usage dédié, ce qui a favorisé son appropriation par les vendeurs à la sauvette de brochettes, de produits divers et de cigarettes de contrebande à un niveau exceptionnellement élevé qui génère de fortes nuisances pour les voyageurs.

La création d'une brasserie avec terrasse serait de nature à réduire l'espace disponible pour les usages non souhaités.

Les cellules du parvis pourraient être rénovées, agrandies ou reconstruites de façon à créer des lieux type coworking / salles de réunions, par exemple sur l'étage de la future brasserie. L'important flux de voyageurs assurerait une base de clientèle significative à un tel projet.

Enfin, il serait enfin utile de remplacer l'horloge (aujourd'hui en panne et assez peu visible) du parvis Est et d'en placer une autre sur le parvis Ouest

Sécurité en gare

L'ancien poste de la police Nationale correspond à un projet inspiré par la police de proximité, mais ces annexes de proximité sont aujourd'hui abandonnées par la Police Nationale.

Le besoin de sécurité demeure cependant, mais trouverait une meilleure réponse avec un local partagé entre la Police Municipale et la SUGE qui pourraient partager des équipements (vidéo, salle de réunion et de repos...). Leurs périmètres d'action complémentaires se prêteraient bien à un travail concerté sous une forme appropriée au contexte local.

Correspondance avec les bus et tramways

L'AUT / FNAUT Ile-de-France approuve globalement l'aménagement proposé de la correspondance avec le bus 170 et la mise en accessibilité de son terminus.

Concernant le terminus des bus 254/274 (parvis Ouest), le franchissement obligé d'une voie routière et de deux trottoirs n'est pas sécurisant ni pratique pour les PMR. Il serait donc pertinent d'inverser les sens d'arrivée des deux bus de façon à ce qu'ils soient accessibles de plain-pied à la sortie du souterrain sud.

Correspondance entre les tramways T1, T8 et le bus 170

L'AUT / FNAUT Ile-de-France approuve la création d'une nouvelle station pour le tram T1 à proximité du parvis Ouest. Cependant, elle attire l'attention du maître d'ouvrage sur l'allongement excessif du parcours nécessaire à la correspondance entre le tram T1 d'une part et le tram T8 et le bus 170 d'autre part et sur la gêne qu'elle procurera aux usagers, en particulier aux PMR.

Après visite des lieux lors de la balade-atelier organisée par le STIF, il apparaît que l'arrêt actuel souffre essentiellement d'une largeur insuffisante de ses quais par rapport au nombre de voyageurs. La création du nouvel arrêt devrait faire chuter drastiquement la fréquentation de cet arrêt puisque les usagers en provenance de la partie ouest du T1 et de la ZAC Confluence utiliseront le nouvel arrêt. Dans ces conditions, la largeur actuellement insuffisante des quais ne constituera alors plus un inconvénient aussi pénalisant qu'aujourd'hui.

Quant à la longueur des quais de l'arrêt actuel, il semble, que contrairement à ce qu'affirme la documentation de la concertation, un tram actuel dispose d'environ 2 m de part et d'autre lorsqu'il stationne à cet arrêt. C'est d'ailleurs ce que montre la photo disponible sur le site de la concertation. Cette marge est modeste, mais elle semble

cependant suffisante pour accueillir le futur matériel roulant du T1. Elle est cerclée en rouge sur la photo ci-après.



La marge existant pour l'allongement du matériel roulant est cerclée en rouge.

C'est pourquoi, l'AUT / FNAUT Ile-de-France demande que l'arrêt actuel soit aussi conservé afin de maintenir une bonne intermodalité entre le T1 et le T8, surtout ce dernier est amené à être prolongé à Rosa Parks, et le bus 170.

L'allongement du temps de parcours résultant de cet arrêt supplémentaire devrait être minime, voire nul, étant donné la vitesse très faible du T1 dans ce secteur et surtout parce que la diminution de l'affluence à chacun des deux arrêts induira des temps d'échange plus courts aussi bien à l'ancien qu'au nouvel arrêt.

Incidence des travaux pour les voyageurs

Il est indispensable que la durée d'indisponibilité du quai le plus chargé, celui commun aux deux sens du RER D, soit réduite autant que possible et limitée aux périodes estivales de moindre trafic.

Par ailleurs, du fait du report prévisible d'une partie du trafic du RER D vers le tram T5 durant ces périodes d'indisponibilité, il sera nécessaire de renforcer les cadences du T5, même si la SNCF prévoit des navettes de substitution à la gare de Stade de France Saint-Denis.

Liens avec les autres projets

La création d'un arrêt de la ligne H à Pleyel (correspondance avec Grand Paris Express/ ligne 13/RER D) est souhaitable afin de limiter les correspondances D/H en gare de Saint-Denis qui ont tendance à l'encombrer de flux inutiles. Cet arrêt offrirait aux voyageurs de la ligne H une correspondance directe avec les lignes 14, 15, 16 et 17 et contribuerait à désengorger la partie banlieue de la Gare du Nord.

Une signalétique à améliorer à court terme

L'annonce des circulations en gare est pléthorique alors que l'information la plus utile serait de disposer d'une annonce claire du quai à prendre pour monter dans le premier train à destination de Gare du Nord. L'absence de cette information contraint les voyageurs à entrer dans le souterrain et d'y stationner inutilement pour lire les différents écrans avant d'effectuer leur choix.

Un affichage clair du temps d'attente et du quai correspondant constituerait une amélioration immédiate qui pourrait être mise en place sans attendre le réaménagement de la gare.

Une voie supplémentaire à Saint-Denis ?

La gare de Saint-Denis est aujourd'hui traversée par 8 voies principales (figure 1) :

- 4 pour la **ligne H (en rose)** sur les figures 1,2 et 3)
- deux pour le **RER D (en vert)** et
- deux **voies rapides** pour les trains sans arrêt, dont les TGV (**en noir**).

Ce plan de voie est complété par une **voie désaffectée (en bleu)** en impasse en surplomb du futur parvis Ouest.

Par ailleurs, si la ligne H dispose de 3 quais, le RER D ne dispose lui que d'un seul quai commun aux deux sens de circulation.

L'AUT / FNAUT Ile-de-France approuve les mesures conservatoires (**réservation d'emprises, en jaune** sur la figure 1) prises pour permettre la construction d'une voie supplémentaire (appelée 5^{ème} voie dans le DOCP, page 57) en prolongeant l'actuelle voie désaffectée en impasse.

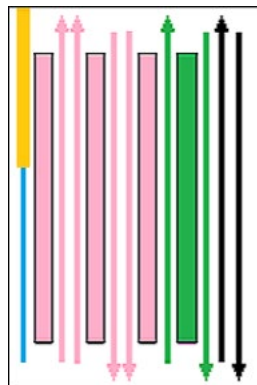
Cette voie supplémentaire permettrait, sans modifier l'implantation des quais, de doter le RER D de deux quais spécialisés, un par sens. De plus, elle permettrait de créer soit une voie centrale de rebroussement pour le RER D (figure 2) soit une voie rapide supplémentaire pour les trains sans arrêt (figure 3).

Représentation schématique des voies de la gare de Saint-Denis

jaune : réservation d'emprises bleu : voie désaffectée
rose : ligne H vert : RER D noir : voies rapides

configuration actuelle

figure 1



deux configurations possibles avec une voie supplémentaire

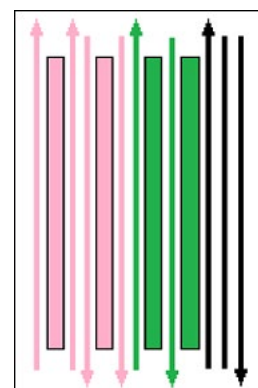
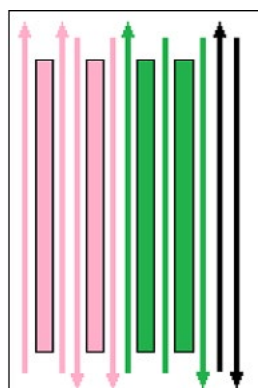
figure 2

ou

figure 3

deux quais + une voie supplémentaire
pour le RER D

deux quais pour le RER D
+ une voie rapide supplémentaire



3.2. LA VILLE DE SAINT-DENIS

Laurent Russier
maire de Saint-Denis

Le 2 octobre 2017

Boîte postale 269
93205 Saint-Denis
cedex
TELEPHONE
01 49 33 71 11
TELECOPIE
01 42 43 16 64
COURRIEL
laurent.russier@ville-saint-denis.fr
SITE INTERNET
www.ville-saint-denis.fr

Madame Valérie Péresse
Président du STIF
39bis rue de Châteaudun
75009 Paris

Madame la Présidente, *Chère Valérie,*

Dans le cadre de la concertation sur la modernisation de la gare de Saint-Denis/ L'Île-Saint-Denis, je vous prie de bien vouloir trouver, annexé à ce courrier, la participation de la Ville de Saint-Denis.

Nos habitants sont venus nombreux à la réunion publique organisée le 26 septembre dernier sur le parvis de la gare (côté Saint-Denis) et ils ont pu poser leurs questions, exprimer leurs inquiétudes ou leurs raisons d'être enthousiastes.

De la même manière, la Ville de Saint-Denis a souhaité participer pleinement à ce moment d'échanges et d'interactions, afin d'exprimer ses attentes et ses demandes sur le projet d'aménagement de la gare.

La modernisation de la 3^{ème} gare d'Ile de France est un projet important pour notre territoire et nos habitants avec des enjeux colossaux.

Certain que vous prêterez une attention toute particulière à ce dossier et à la contribution de notre ville dans cette concertation, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Bien cordialement,



Laurent Russier

Saint ★
Denis

MODERNISATION DE LA GARE DE SAINT-DENIS

Agrandissement – mise en aux normes – ouverture sur le parvis des Confluences
Concertation 11 septembre 2017 – 6 octobre 2017

POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

Dans le cadre de cette concertation organisée par le STIF et les financeurs, l'avis du public est sollicité sur deux sujets :

Comment faciliter l'intermodalité à l'échelle du pôle ?

- > la correspondance entre les modes de transports
- > la lisibilité des cheminements piétons (signalétique...)
- > la position des terminus de bus
- > la place accordée aux vélos
- > l'information voyageurs intégrant les différents transports en commun

Comment améliorer l'aménagement urbain et les services aux abords de la gare ?

- > le tunnel de la rue du Port
- > l'articulation des sorties ouest de la gare avec les futurs bureaux de la ZAC Confluence
- > les services et les commerces aux abords de la gare

La concertation doit permettre d'amender le projet, au travers du schéma de principe, qui fera l'objet d'une enquête publique à compter de l'été 2018.

<http://www.aménagement-gare-saint-denis.fr/>

Contexte

3ème gare d'Ile-de-France, la gare de Saint-Denis accueille 90 000 voyageurs par jour aujourd'hui, contre 60 000 en 2010 et 150 000 à l'horizon 2030.

Desservi par la ligne H et le RER D, le T1 et le T8, 3 lignes de bus en terminus et 2 autres à proximité ainsi que 2 lignes Noctilien, le pôle gare viendra accueillir un nombre croissant d'usagers au regard du développement des transports en commun et des transformations urbaines du quartier.

Ces dernières années, Plaine Commune et la Ville ont mené à bien :

- le réaménagement du parvis est de la gare
- la création d'un parvis de la gare à l'ouest
- l'aménagement d'une voie d'accès à la gare bus
- le renfort des moyens pour la tranquillité publique (PM et vidéo)

Les conditions d'accueil et de circulation des voyageurs dans la gare sont aujourd'hui indignes et dangereuses. Le projet de pôle figure parmi les priorités éminentes de Saint-Denis et de Plaine Commune, défendues dans le Contrat de plan Etat-région et le Contrat de développement territorial.

La gare n'est pas à la hauteur de sa fréquentation, ni des fonctions du quartier dans lequel elle s'insère et qui fait l'objet d'un déploiement de dispositifs publics (requalification de l'habitat ancien dégradé, zone de sécurité prioritaire, arrêté régulant les commerces, piétonisation, reconquête des berges du canal, projet urbain de la Confluence accueillant 4000 habitants et 4500 emplois supplémentaires à l'horizon 2020).

Pour les personnes âgées, les parents accompagnés d'enfants en bas âge et les personnes chargées, accéder au train est impossible aux heures de pointe. Les quais sont totalement inaccessibles aux personnes à mobilité réduite. Un incident nécessitant une évacuation urgente pourrait avoir de graves conséquences.

Ce déni du droit à la mobilité dans des conditions de sécurité normales est inadmissible. La gare de Saint-Denis doit être restructurée et agrandie, à l'exemple des gares de Massy-Palaiseau (45 000 voyageurs/jour) et de Juvisy-sur-Orge (60 000 voyageurs/jour).

Tous les efforts doivent converger pour

- améliorer les circulations en gare et ainsi améliorer le confort, la sécurité et l'efficacité des transports en commun ;
- faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des personnes accompagnées d'enfants, des personnes chargées ;
- s'ouvrir sur la place des Confluences et déplacer la station T1 pour mieux répartir les flux et accompagner le renouvellement urbain à l'ouest du faisceau ferré ;
- résorber les problématiques d'espace public (propreté, attroupements, sauvettes) ;
- atténuer les désagréments des périodes de travaux, en gare et sur l'espace public.

Le projet actuel donne satisfaction en matière d'amélioration de l'accessibilité, dont la mise en œuvre est garantie par la mobilisation des financeurs à hauteur de 56M€, avec en particulier :

- un nouveau souterrain aménagé à 10 m. de largeur, qui reliera la place des Victimes du 17 octobre 1961 à la place des Confluences, avec accès aux 2 quais les plus fréquentés par des escaliers mécaniques et tous les quais desservis par des escaliers fixes et un ascenseur ;
- la relocalisation de l'accès principal par la place des Victimes du 17 octobre 1961 avec une nouvelle ligne de contrôles automatiques de billets abritée, en face de la passerelle piétonne, connectée sans emmarchement au nouveau souterrain, grâce à la mise en pente douce du parvis ;
- la création d'un débouché du souterrain principal vers la place des Confluences ce parvis au travers d'un bâtiment provisoire pour s'adapter aux constructions à venir le long des voies ferrées ;
- la requalification du souterrain sud existant et du rez-de-chaussée du bâtiment voyageur historique, dont la fonction évolue.

En revanche, plusieurs besoins ne sont aujourd'hui pas couverts en termes d'étude et de financement – de l'ordre de 10M€:

- La réouverture de l'antenne de Police
- La requalification pérenne du bâtiment voyageur historique et des commerces qui donnent sur la place
- La réorganisation du pavillon qui abrite la billetterie Grandes Lignes
- L'aménagement de la rue du Port
- La mise en place d'un système d'information intermodal
- L'aménagement d'un dépose minute ou taxi, terminus bus et locaux machinistes, espaces vélopartage et auto-partage et un abri Véligo sur le parvis des Confluences
- Le déploiement d'une offre commerciale de qualité sur les deux parvis

La Ville de Saint-Denis souhaite affirmer spécifiquement :

1/ L'absolue nécessité d'une présence policière de proximité, visible aux abords de la gare

Considérant que la réouverture du bureau de police de la gare est le symbole des engagements pris par les précédents gouvernements et non tenus, et que les effectifs type BRP ou SUGE n'interviennent pas sur l'espace public, la Ville réitère son exigence de renfort des effectifs de Police nationale incluant des équipes disponibles dédiées à l'ilotage aux abords de la gare et aux enquêtes sur les trafics qui s'y opèrent.

Le parvis de la Gare fait l'objet d'occupations illégales et inciviles, obstruant le passage des voyageurs comme des riverains. Elles nuisent au cadre de vie et à la tranquillité des Dionysiens et des usagers quotidiens du pôle de transport. Plaine Commune et la Ville sont mobilisées au titre de leurs compétences. Le projet de restructuration de la gare doit contribuer à résorber les problématiques de propreté, attroupements, sauvettes.

Considérant l'état d'insalubrité du bureau et l'humidité des « locaux sociaux » situés au sous-sol et la nécessité de transformer les bâtiments mitoyens au profit d'un projet immobilier nettement plus qualitatif, la Ville demande que le site accueille sans délai une antenne de la police nationale, qui pourra, à terme, investir les locaux du bâtiment voyageur historique rénovés.

2/ L'exigence d'accueillir des commerces de proximité de qualité dans le périmètre du pôle.

Le projet doit intégrer le renouvellement et la diversification de l'offre commerciale dans et aux abords de la gare, en lien avec le groupe SNCF, propriétaire de la majorité des bâtiments situés en immédiate proximité :

- le long de la place du 17 octobre 1961 entre le bâtiment historique et le tramway T1
- dans le pavillon accueillant la billetterie Grandes Lignes, en face de la passerelle piétonne
- à la sortie ouest du souterrain, côté place des Confluences

3/ La vocation de la place des Victimes du 17 octobre 1961 : accueillir la vie locale, en offrant des espaces publics adaptés à la fréquentation croissante du site et à des animations municipales ou associatives qui doivent pouvoir continuer à y prendre place.

4/ La volonté que la mise en service de la station T1 sur la rue du Port, côté place des Confluences, soit concomitante à l'ouverture du souterrain sur le parvis des Confluences.

5/ L'opportunité de renommer la gare sous l'appellation « Saint-Denis centre / L'Île-Saint-Denis », par souci de distinction entre les 3 gares de RER de la Ville et la future gare du Grand Paris, « Saint-Denis – Pleyel ».

6/ Le souhait que les nouveaux abris à réaliser au-dessus des quais préservent les frontons années 30 caractérisant l'entrée en gare.

7/ L'impératif d'une coordination entre les acteurs des transports, de l'immobilier et de l'aménagement pour optimiser les étapes de travaux, garantir la réussite du projet de requalification des abords de la gare et limiter au maximum les désagréments des chantiers pour les Dionysiens et les usagers quotidiens des transports collectifs.

3.3. LA VILLE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS

STIF 18/10/17
A 17005691





Hôtel de ville 1, rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis Tél. : 01 49 22 11 00 mairie@ile-saint-d

Cabinet du Maire
Affaire suivie par Richard Drakes
01 49 22 11 20

	Attribution	Copie	Rep. Pôte	Rep. DG	Rep. Directe
DG					
CAR		X			
DGA-EX.		X			
DGA-FR.					
DGA-DEV.	X				
R.V.T.					
COM					
A.C					

L'Île-Saint-Denis, le 05 octobre 2017

Valérie Péresse
Présidente d'Île-de-France Mobilités
39 bis rue de Châteaudun
75009 PARIS

Info

Objet : Participation de la ville de L'Île-Saint-Denis / Concertation aménagement gare de Saint-Denis/L'Île-Saint-Denis

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la concertation sur la modernisation de la gare de Saint-Denis/L'Île-Saint-Denis, je vous prie de bien vouloir trouver annexée à ce courrier la participation de notre ville.

Nous habitants sont venus nombreux à la réunion publique sur notre île, mercredi 4 octobre. Je tiens d'ailleurs à remercier vos services pour leur participation à notre bureau municipal en septembre et pour la qualité de l'organisation de cette réunion publique.

Beaucoup de participants, usagers et habitants, ont exprimé, avec nos élus, de vives attentes concernant le devenir de la gare et l'aménagement à ses abords.

Vous trouverez ci-annexées nos demandes en matière d'aménagement, mobilité, signalétique et communication, sécurité, commerces et services, et enfin concertation et suivi des travaux.

En particulier, je tiens à attirer votre attention sur la nécessité de la concertation tout au long de ce chantier, et nous souhaitons, comme nous l'avions fait à l'occasion de l'implantation du Tramway T1, que les habitants, usagers, élus y prennent toute leur part, dans un comité de suivi, compte tenu de l'enjeu essentiel que constituent ces aménagements pour les mobilités et l'activité commerciale à l'échelle de notre territoire.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.



Mohamed GNABALY



Maire de L'Île-Saint-Denis

Avec Pour Info

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Jeudi 5 octobre 2017

ANNEXE

**CONTRIBUTION DE L'ÎLE-SAINT-DENIS.
CONCERTATION AMÉNAGEMENT GARE SAINT-DENIS/L'ÎLE-SAINT-DENIS**

1) Aménagement

i) Des déposes-minutes de qualité

Dans le cadre du réaménagement du pôle gare, à l'ouest (côté L'Île-Saint-Denis), le parking de 50 places va être supprimé. La politique d'Île-de-France Mobilités est de faire des parkings relais en grande couronne, et non en petite couronne où la densité des transports et des modes de déplacement doux est amenée à devenir plus importante.

La ville souhaite donc :

- que des déposes-minutes soit créées, sur les parvis Ouest et Est
- et que leurs modalités de fonctionnement soient pensées en concertation avec les Villes.

ii) Aménagement de la liaison sous le pont ferré entre les 2 places

Il est indispensable de penser le passage entre l'Ouest et l'Est de la gare. En effet, la station de tramway 1 sera rapprochée du pont de L'Île-Saint-Denis. Les piétons seront encore plus nombreux à passer sous le pont de chemin de fer, dans les deux sens : liaisons T1 au T8 et accès au centre-ville de Saint-Denis.

Chacun s'accordera à reconnaître la difficulté actuelle de la présence simultanée des piétons et des cyclistes sur ce même espace, sans compter les présences de scooters et motos, voire des voitures.

Par ailleurs, les cyclistes de L'Île-Saint-Denis, ainsi que de Villeneuve-la-Garenne et même d'Épinay, empruntent cette liaison pour rejoindre Saint-Denis ou le canal Saint-Denis vers Paris.

La Ville souhaite donc l'aménagement de circulations, sous le pont ferré reliant les 2 places, organisant la coexistence entre piétons et cyclistes, la mise en lumière de ce lieu et un habillage artistique pour rappeler notre appartenance à Plaine Commune, territoire de culture et de création.

iii) L'accessibilité des personnes à mobilité réduite, voyageurs avec bagages, des familles avec poussette

Sachant qu'il n'y aura qu'un ascenseur par quai, la Ville souhaite que soit envisagée la possibilité des accès aux quais par rampe ou sans marches, ou éventuellement création d'un ascenseur supplémentaire.

iv) Promotion immobilière du bâtiment à l'Ouest

La Ville souhaite que la promotion immobilière de l'immeuble qui accueillera le grand tunnel débouchant au rez-de-chaussée sur le parvis Ouest, soit confiée à une filiale de la SNCF, seule garantie de la pérennité d'une entrée/sortie avec des aménagements spécifiques à une gare (entrée/sortie avec un flux important d'usagers, billetterie, aménagements divers).

v) **L'accès par les tourniquets**

Nous nous inquiétons toujours autant des accès par les tourniquets : 150 000 voyageurs par jour sont à prévoir d'ici 2030. Les usagers vont-ils continuer à s'agglutiner derrière les tourniquets ? Ces tourniquets, leur nombre... seront-ils adaptés à cet afflux d'usagers et aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite ou avec poussette ?

vi) **L'accès au RER D**

Il n'existe qu'un seul accès au RER D, trop étroit actuellement pour les entrées et les sorties simultanées des voyageurs. Pourquoi ne pas utiliser le souterrain Nord ?

vii) **Passage entre le Tramway T1 et le Tramway T8.**

Des dispositions spécifiques ont-elles été envisagées entre le Tramway 1 et le Tramway 8 pour l'accès des personnes à mobilité réduite ? Le cheminement depuis la rue du Port au boulevard Marcel Sembat doit être rendu fluide et accessible.

viii) **Quels accès piétons côté Ouest et côté Est ?** Côté Ouest, les piétons venant du pont de L'Île-Saint-Denis rejoignent la gare par le petit porche passant sous les immeubles de la rue Charles Michel. Ce passage sans voitures leur permet de s'éloigner des bruits et gaz d'échappement de la rue du Port, tout en leur offrant un raccourci, ce confort d'accès piéton sera-t-il préservé et amélioré ?

ix) **Les bus et les aménagements spécifiques**

Un seul bus relie la gare à Pleyel, le bus 274. Il serait souhaitable qu'il y ait de nouvelles lignes. D'autres aménagements seront-ils prévus ? Il n'y a pas, par exemple, de passage abaissé pour accéder au 274 derrière la gare, cela est-il envisagé ? Hors périmètre de l'étude, les arrêts de bus 254 et Noctilien (arrêt rue du Port situé près du pont) sont-ils intégrés dans le réaménagement ? Autre sujet, l'arrêt du bus 254, rue du Port, n'est pas aux normes, quelque chose est-il prévu ? Le bus 237 est aussi un moyen d'accéder à la gare depuis l'arrêt mairie de L'Île-Saint-Denis, le cheminement doit être également pris en compte. Y a-t-il un aménagement pour accéder au bus 170 côté Ouest ? Enfin, pourriez-vous nous indiquer les aménagements et signalétiques spécifiques pour les personnes malvoyantes ?

2) **Mobilité**

i) **Pour faciliter le développement de l'usage du vélo**

La Ville souhaite la création :

- de consignes vélos sécurisées des deux côtés de la gare, avec accès pour les détenteurs de pass Navigo comme des voyageurs sans carte Navigo.
- d'un atelier de réparation/entretien vélo à proximité. Cet atelier ne pourrait-il pas jouxter le local des chauffeurs de bus ?
- de stations pour une offre Véligo « agrandie » et Vélib.

ii) **Les vélos dans les rames**

Dans une logique de promotion des transports intermodaux et du développement des transports doux, **est-il envisagé de favoriser l'accès des rames pour les vélos ?**

3) **Signalétique / communication**

i) **Présence de L'Île-Saint-Denis dans le nom de la gare sur le réseau, les plans, la billetterie...**

La municipalité n'a eu que partiellement gain de cause jusqu'ici, puisque L'Île-Saint-Denis figure sur les panneaux indiquant le nom de la gare Saint-Denis, mais est absente de l'information commerciale ou voyageur. En 2023, il y aura de nouvelles lignes dont Eole et à cette occasion, de nombreuses modifications de noms de gare vont être réalisées.

Aussi, la ville souhaite que L'Île-Saint-Denis apparaisse également dans toutes les communications papiers et digitales, commerciales et information voyageurs, identifiant la gare.

ii) **L'affichage sur le quai**

La ville souhaite également :

- revenir aux anciens tableaux d'affichage des trains qui permettaient de savoir dès l'entrée de la gare sur quel quai monter pour prendre le 1^{er} train pour la gare du Nord.
- l'agrandissement des affichages pour améliorer la lisibilité (les petits écrans vidéo sont peu lisibles).

iii) **Une attention devra être portée sur les signalétiques**

La Ville souhaite le développement des signalétiques, de jalonnement, à partir des parvis, pour indiquer les connexions avec les autres modes de transports – dont les pistes cyclables – et les pôles de vie : la Basilique, L'Île-Saint-Denis, son centre-ville...

iv) **Une meilleure connaissance des futurs usagers**

Nous souhaitons disposer des informations vous permettant d'établir le chiffre des 150 000 voyageurs à l'horizon 2023, des données contradictoires circulant sur ce sujet (prévisions INSEE/projets d'aménagements)

4) Commerces et services

i) **La billetterie actuelle sur le parvis Est : un service public de qualité**

Le local de la police ferroviaire devrait être déplacé dans le pavillon qui accueille actuellement les billets « grandes lignes ». Relayant les nombreuses demandes des habitants, nous souhaitons que le service de vente des billets « grandes lignes » demeure, avec un personnel formé à l'accompagnement des personnes éloignées de l'usage des outils informatiques (langue, vieillissement, etc.).

ii) Dans le projet d'installation des commerces dans l'immeuble accès Ouest, il faudra trouver un équilibre entre une offre commerciale de qualité et la préservation de l'offre commerciale dans notre centre-ville.

La Ville souhaite, avec les élus de Saint-Denis et Plaine Commune, que la réflexion soit commune sur les programmations commerciales, de l'église de Saint-Denis à la rue Méchin sur L'Île-Saint-Denis.

Sur le sujet des commerces/services à proposer dans et à côté de la gare, nous souhaitons également qu'il y ait, de chaque côté de la gare, les commerces suivants : presse, vente de pain, fruits et légumes par des producteurs locaux. Il nous semble important de privilégier l'accès à des produits frais et si possible biologiques, pour le plus grand nombre de voyageurs.

iii) **Présence de la Police Nationale.**

La ville souhaite enfin qu'une antenne de la Police soit installée à proximité de la gare et que des forces de police, autres que la police ferroviaire, puissent y assurer un service de prise des dépôts de plainte et d'accueil du public...

5) Une concertation tout au long du projet

À l'image de ce qui a été mis en place sur notre île à l'occasion de l'arrivée du tramway T1, la Ville souhaite la mise en place d'un **comité de suivi des travaux** réunissant maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, habitants et usagers pour organiser des visites de terrain, pour faire un point sur les travaux et faire des observations.

3.4. LE DÉPUTÉ ERIC COQUEREL, DÉPUTÉ DE LA 1^{RE} CIRCONSCRIPTION DE SEINE-SAINT-DENIS

AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS

CONCERTATION PUBLIQUE

Proposition du député de la première circonscription de Seine-

Saint-Denis

ERIC COQUEREL

L'objectif

Développer une gare écologique, accessible à toutes et tous.

La situation

La gare de Saint-Denis accueille aujourd'hui plus de 90 000 voyageurs chaque jour et avec le développement du nord de Paris, la construction des nouvelles lignes ferroviaires intradépartementales, la gare devra accueillir environ 150 000 voyageurs, selon le projet d'aménagement de la gare.

Nous attirons tout de suite l'attention sur la nécessité de ne pas reproduire sur la Gare de Saint-Denis les erreurs réalisées pour le tram T1 et le tram T5 où les études avaient sous-estimés la fréquentation, conduisant aujourd'hui à une situation intenable. Selon les chiffres de l'INSEE¹, l'accroissement de la population de Saint-Denis se fait au rythme de 5% tous les 5 ans. En 2029, la ville comptera environ 130 000 habitants. La gare attirant également les habitants de L'Île-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne, c'est un bassin de population de plus de 160 000 habitants qui sera concerné par la gare. Le chiffre donc d'une utilisation quotidienne des 150 000 personnes à l'horizon 2030 nous semble être en-deçà de ce que les agglomérations entourant la gare généreront comme activités humaines.

De surcroît, la gare de Saint-Denis n'est pas simplement un lieu de transit, c'est aussi un lieu de vie pour bon nombre de Dionysiens et d'Îlodionysiens. C'est tout bonnement le point de départ ou d'arrivée de la seule zone piétonne et commerçante d'un territoire qui comprend Pierrefite, Stains, l'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen, Villetaneuse, Epinay-sur-Seine et donc Saint-Denis. Toutes ces villes conduisent à Saint-Denis. L'aménagement de la seule gare

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-93066#chiffre-cle-1>

ne serait suffisant pour être en mesure d'accueillir toutes les populations qui se rendent à Saint-Denis.

Nos propositions

1/ UNE GARE ECOLOGIQUE

Sur le modèle de la Gare d'Achères livrée en 2010, les matériaux disponibles et la technologie actuelle permettent la construction de gare viable écologiquement. Toutes les initiatives favorisant cette dynamique sont les bienvenues, que ce soit par l'installation d'une mini-centrale solaire sur le toit, la végétalisation des toitures, la récupération des eaux de pluies, ou tout autre dispositif permettant à une gare, d'une, de produire sa propre énergie et deux, d'être un lieu de responsabilité écologique.

La facilitation de l'accès à la gare par les différentes lignes de bus la desservant doit aussi constituer une priorité.

La fréquentation accrue de la gare doit favoriser le développement et le réflexe de l'écocitoyenneté. Aux équipements de la gare, peuvent donc s'ajouter des zones de tri, des espaces de recyclages (ampoules, piles), des espaces verts, des urinoirs écologiques (Urittroirs, comme en Gare de Nantes), etc.

2/ GERER LES FLUIDES

Aujourd'hui, l'accès et la sortie de la gare se fait par des tunnels souterrains, qui en plus d'être particulièrement anxiogènes, ne facilitent pas la mécanique des fluides nécessaires à une gare. Bilan : des incivilités fréquentes, des crispations, et une situation difficile pour les usagers. Les trois entrées-sorties ainsi que la dernière sortie doivent donc être repensés.

Sur les modèles des escaliers à double vis, il existe aujourd'hui des techniques architecturales qui évitent au maximum le croisement entre ceux qui entrent et ceux qui sortent. Nécessairement, cela passera par l'accroissement et l'ouverture des entrées. Le développement de rampes d'accès sans marche comme pour la gare de La Plaine Saint-Denis (RER B) peut être une solution.

Nous proposons donc que du côté Île-Saint-Denis, une deuxième ouverture avec entrée et sortie se fasse au niveau de la rue du port. Elle trouverait sa symétrie de l'autre côté, rue Ernest Renant, côté Saint-Denis.

Il faut ouvrir les accès, condamner les tunnels souterrains exigües, et apporter clarté et espace à ces couloirs.

3/ UNE GARE POUR TOUS

Le dernier point de notre proposition, c'est la volonté de construire une gare pour toutes et tous. Dans la cinquième gare d'Île de France, il n'existe pas à ce jour d'accès handicapés ni poussettes. C'est assez extraordinaire pour le souligner.

De fait, notre proposition première, c'est d'équiper la gare d'accès pour tous les types de situations empêchant l'utilisation des marches (handicaps, blessure temporaire, vieillesse, poussette, port de charges lourdes, etc.). Il faut évidemment que les deux côtés de la gare en soient équipés. L'idée, de nouveau, de rampes sans marche est ici aussi pertinente.

Par ailleurs, une gare pour tous, c'est aussi une gare où l'on peut facilement s'équiper des moyens permettant le voyage : carte de transport, titre de transport, etc. Aujourd'hui, cette gare ne comporte qu'un guichet humain pour trois guichets automatiques qui tombent en panne très fréquemment. D'une part, il faut tripler le guichet humain, avec notamment l'un d'entre eux qui permettent aux usagers d'acheter des Pass Navigo (actuellement, il faut se rendre à Saint-Denis Porte-de-Paris pour ce faire, ou bien dans Paris). D'autre part, le nombre de guichets automatiques doit être revu à la hausse.

Enfin, à Saint-Denis se trouve la Basilique qui est parmi les cinq lieux les plus visités de la région parisienne. Presqu'un million de visiteurs uniques chaque année. La gare doit être équipée d'informations sur ce lieu et plus globalement sur la vie autour de la gare : les commerçants, les expositions, les lieux touristiques, etc.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à nos propositions, et nous restons bien évidemment attentifs à l'évolution du dossier.

Eric Coquerel
Député de Seine-Saint-Denis



ANNEXE 4 – LA DÉLIBÉRATION D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Accusé de réception en préfecture
075-287500078-20170111-2017-016-DE
Date de télétransmission : 12/01/2017
Date de réception préfecture : 12/01/2017

Syndicat des transports d'Ile-de-France

**Délibération n°2017/016
Séance du 11 janvier 2017**

**GRAND POLE MULTIMODAL
DE SAINT-DENIS**

**DOSSIER D'OBJECTIFS ET
DE CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

MODALITES DE LA CONCERTATION

**CONVENTION DE FINANCEMENT
DES ETUDES PRELIMINAIRES ET ENVIRONNEMENTALES
ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** le code des transports et notamment ses articles L.1241-1 à L.1241-20, L.3111-14 à L.3111-16 et R.1241-1 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la région Ile-de-France ;
- VU** le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le Schéma Directeur d'Accessibilité, approuvé en Conseil du STIF le 8 juillet 2009 ;
- VU** le Contrat de plan Etat – Région 2015-2020 approuvé par délibération du Conseil régional n° CR 53-15 du 18 juin 2015 et signé le 9 juillet 2015 ;
- VU** la délibération n°2012/286 du conseil du STIF du 10 octobre 2012 approuvant la convention de financement des études d'initialisation du pôle de Saint-Denis ;
- VU** la délibération n° 2011-631 et ses annexes du Conseil du STIF en date du 6 juillet 2011 approuvant le contenu type des Dossiers d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) et des Schémas de principe (SDP) ;
- VU** le rapport n° 2017/016 ;
- VU** l'avis de la Commission des investissements du 06 janvier 2017 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du projet de constitution du grand pôle multimodal de Saint Denis, dont les objectifs sont les suivants :

- décongestionner et adapter le pôle aux flux attendus à long terme,
- mettre aux normes PMR l'ensemble du pôle,
- ouvrir la gare à l'ouest des voies ferroviaires,
- offrir une gamme complète de solutions de mobilité,
- organiser le quartier gare en un véritable pôle d'échanges, en s'assurant dans la suite des études de la faisabilité d'opérations connexes de valorisation immobilière sur le périmètre du pôle,
- assurer la cohérence avec différents documents de planification ou de contractualisation concernant le secteur ;

Accusé de réception en préfecture
075-287500078-20170111-2017-016-DE
Date de télétransmission : 12/01/2017
Date de réception préfecture : 12/01/2017

ARTICLE 2 : d'approuver les modalités de la concertation préalable qui pourra comporter :

- une publicité préalable dans les communes concernées par le projet, sur l'objet et les modalités du déroulement de cette concertation préalable,
- des documents d'information diffusés notamment aux riverains sur le projet et sur les modalités de concertation, équipements, entreprises, etc., situés à proximité du pôle et mis à disposition dans les mairies ainsi que sur les lieux d'exposition et de rencontres publiques,
- un dispositif de consultation du public couvrant le territoire concerné par le projet prévoyant notamment des rencontres publiques,
- un site internet dédié à la concertation, espace d'information sur le projet permettant le téléchargement des documents relatifs à la concertation ainsi que le dépôt d'observations ou suggestions du public ;

ARTICLE 3 : d'approuver la convention de financement des études préliminaires et environnementales et des enquêtes publiques pour le projet de constitution du grand pôle multimodal de Saint-Denis entre :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - État | à hauteur de 135 000 € |
| - Région Île-de-France | à hauteur de 315 000 € |
| - Plaine Commune | à hauteur de 135 000 € |
| - Ville de Saint-Denis | à hauteur de 90 000 € |
| - STIF | à hauteur de 225 000 € |

pour un montant total de 900 000 € courants conventionnels non actualisables non révisables et non assujettis à la TVA ;

ARTICLE 4 : d'autoriser le directeur général à signer ladite convention de financement et à prendre tout acte permettant la mise en œuvre de cette délibération ;

ARTICLE 5 : de charger le directeur général de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat des transports d'Île-de-France et de l'autoriser à signer tout document s'y référant.

La présidente du Conseil
du Syndicat des transports d'Île-de-France



Valérie PÉCRESSE